



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

13^e séance plénière

Vendredi 26 septembre 2014, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kutesa. (Ouganda)

*En l'absence du Président, M^{me} Baaro (Kiribati),
Vice-Présidente, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 15.

Allocution de M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Président de la République de Somalie.

*M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la
République de Somalie, est escorté dans la salle.*

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de
souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations
Unies à S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, Président
de la République de Somalie, et je l'invite à prendre
la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mohamud (*parle en anglais*) :
C'est un plaisir pour moi de me joindre aujourd'hui à
l'Assemblée. Un journaliste m'a demandé hier de décrire
la Somalie en 15 secondes. Tout d'abord, j'aimerais dire
que les Somaliens sont de grands conteurs, aussi est-
il particulièrement difficile pour un Somalien de parler
de la Somalie en 15 secondes. Je ne savais trop par où
commencer. Je lui ai répondu que s'il pouvait penser à
un problème, alors la Somalie connaissait ce problème,

et souvent en même temps que d'autres problèmes – la
guerre, la piraterie, les groupes terroristes extrémistes,
la famine, la sécheresse, les inondations. Mais il s'agit
de la Somalie d'hier, pas de celle d'aujourd'hui. Je
crains que ce que d'aucuns connaissent de la Somalie se
résume à des films récents comme *Captain Phillips* et à
des reprises de *Black Hawk Down*, aux scènes diffusées
sur YouTube montrant l'odieuse attaque du Westgate
Mall au Kenya, aux titres toujours plus nombreux sur
les étagères des bibliothèques où l'on peut lire « État en
faillite », ou aux références à une longue guerre. Mais si
notre regard se limite à ce simple aperçu, nous risquons
de passer à côté de la beauté du tableau très différent que
nous peignons aujourd'hui en Somalie. La Somalie que
je dirige en tant que Président est un pays tout autre. Ma
Somalie ne se résume pas à l'énumération de problèmes
en 15 secondes. Ce n'est pas la Somalie de l'échec.

Nous sommes certes encore fragiles, mais nous
ne sommes plus un État battu. En septembre 2012, la
Somalie a franchi une étape historique avec l'entrée en
fonction d'un nouveau Gouvernement fédéral, fondé
sur un consensus national et unanimement reconnu
par la communauté internationale. Au moment de sa
nomination, le Gouvernement fédéral somalien a été
confronté à de nombreuses difficultés – un manque
criant de ressources et des structures institutionnelles
et gouvernementales extrêmement sommaires. Le pays
était divisé, sans voie précise vers l'unification. La plus

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

14-54943(F)



Document adapté

Merci de recycler



grande partie de notre territoire était sous le contrôle des Chabab et d'autres groupes extrémistes. La tâche qui nous attendait était gigantesque et les attentes étaient élevées tant au sein de notre population que du côté de nos partenaires internationaux. Tout n'était que priorité, de la sécurité à l'ouverture politique, des soins de santé au développement du secteur privé et à une réforme économique fondamentale.

Nous étions face à un défi de taille qui était de mettre en place des cadres et des institutions tout en obtenant des bénéfices immédiats et concrets pour notre peuple, sous forme d'écoles, d'hôpitaux, de routes et davantage encore. Nous étions face à une litanie de priorités interdépendantes et devions en même temps affronter un environnement politique morcelé et mener une guerre contre des groupes terroristes. Mais nous y sommes parvenus. Nous avons jeté les bases de l'avenir en infligeant aux Chabab une défaite militaire cinglante, qui aurait été impossible sans l'aide conjointe de l'armée nationale somalienne et de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Plus de 70 % des régions du sud et du centre du pays ont été libérées du fléau des Chabab et sont passées sous le contrôle du Gouvernement fédéral somalien.

Au cours des deux dernières années, nous avons réuni les conditions de la stabilisation et préparé le terrain aux réformes. Nous avons mis en place des cadres juridiques et des structures de gouvernance et procédé à une réforme de la gestion des finances publiques. Nous avons officialisé la présence de la Somalie sur la scène internationale, renforcé nos relations avec les pays voisins, restructuré les principales institutions, mis en place des instances de dialogue, ouvert la voie à une réforme politique et mis sur pied une architecture qui a permis d'établir un équilibre entre le soutien international et nos priorités et ce, par l'entremise du New Deal pour la Somalie.

Nous avons accompli des progrès majeurs en matière de réforme de la gestion des finances publiques, grâce à l'adoption de mesures de reddition de comptes plus efficaces et à la mise en place de structures de gouvernance et de contrôle. Nous avons élaboré des textes législatifs importants, mis sur pied une politique budgétaire et renforcé la capacité des bureaux du trésorier général et du contrôleur général. Un budget annuel, établi sur la base de la mise en œuvre des plans de travail du Gouvernement et de ses priorités, a été arrêté. Un nouveau gouverneur et un conseil d'administration ont été nommés par la Banque centrale de Somalie, alors

que nous partions de rien. Un comité de gouvernance financière, jouant le rôle d'organe consultatif auprès du Gouvernement fédéral et des institutions financières internationales, a été mis en place afin d'assurer une plus grande transparence et un meilleur contrôle en ce qui concerne les transactions financières en Somalie.

Nous pouvons nous féliciter des progrès tangibles enregistrés à ce jour, qui ont permis de faire passer le pays du statut d'État failli à celui de nation naissante dotée d'institutions en état de marche. Aujourd'hui, en septembre 2014, je peux dire avec assurance que, grâce au soutien du peuple somalien et à l'engagement de la communauté internationale, la Somalie a connu une transformation remarquable. Aujourd'hui, le pays commence à s'unir en tant que nation, avec comme vision pour 2016 une Somalie fédérale et unie, une Somalie qui satisfera nos aspirations à un avenir meilleur.

Mais nous ne pouvons en rester là. La Somalie a toujours eu une formidable aptitude à se projeter dans l'avenir. Et plus que jamais nous devons maintenir le cap. La Somalie se trouve à une étape critique dans ses efforts pour instaurer la sécurité et la stabilité. Au cours de l'année écoulée, nous avons assisté à une recrudescence des activités terroristes dans le monde. Aujourd'hui, les terroristes ne se limitent pas à un seul pays, il s'agit d'un problème mondial qui exige une action mondiale. Plus que tout autre État fragile aujourd'hui, la Somalie a beaucoup progressé dans sa lutte contre le terrorisme. Nous gagnons la guerre, mais nous devons aussi gagner la paix. Au début de cette semaine, le Président Obama a déclaré qu'il se trouvait à la croisée des chemins entre la guerre et la paix (voir A/69/PV.5). En tant que Somaliens, nous savons mieux que toute autre nation la véracité de cette affirmation. Nous en sommes à cette étape.

C'est pourquoi nous savons que les solutions ne peuvent pas être uniquement militaires. On nous a rappelé hier l'origine de la création de l'Organisation des Nations Unies. On nous a rappelé le pouvoir de la réconciliation politique pacifique. L'intervention militaire peut mettre fin à la guerre, mais elle ne peut pas instaurer la paix. Le dialogue, la réconciliation, le pardon, tels sont les outils des bâtisseurs de paix, des bâtisseurs d'une nation.

En tant que Président de la Somalie, je réaffirme l'engagement de mon pays de ne pas permettre que de l'idéologie extrémiste et ses serviteurs trouvent refuge en Somalie. La situation stratégique de la Somalie en fait une passerelle entre la péninsule arabe et le continent

africain. Nous ne pouvons pas vaincre les Chabab simplement pour permettre à d'autres extrémistes, tels que le groupe extrémiste connu sous le nom d'État islamique en Iraq et en Syrie, de s'implanter dans le pays. Au moment où la sécurité s'améliore en Somalie et où les Chabab sont affaiblis, il ne nous est pas possible de relâcher la pression tant que nous n'aurons pas obtenu la victoire finale. Nous devons renforcer la Somalie afin d'en faire un pare-feu, tant du point de vue de l'idéologie que de la sécurité. La Somalie doit être renforcée de façon à éviter que le continent africain ne soit à nouveau envahi par des extrémistes violents, qui prennent pour cible des civils innocents et propagent l'idéologie de la mort. Des solutions doivent être cherchées par le biais de la primauté du droit, de la promotion des droits de l'homme et de l'accès de tous à la justice. Les peuples doivent pouvoir décider de leur propre avenir et trouver leur propre place dans cet avenir meilleur.

Nous ne devons pas sous-estimer l'importance de la réconciliation politique et de la réforme pour maintenir la stabilité à long terme et créer un environnement propice aux avancées en matière de développement. Il y a deux ans, il nous est rapidement apparu que l'édification d'une Somalie fédérale et unifiée était essentielle pour instaurer la paix et établir une sécurité durable. Le plan Vision 2016 a été mis au point dans le but de concrétiser cet objectif fondamental pour la nation. Vision 2016 définit le cadre du fédéralisme par le biais de la réconciliation, de l'adoption d'une Constitution permanente révisée par la voie du référendum et de la tenue d'élections démocratiques. Il s'agit sans conteste d'un projet ambitieux.

Le Gouvernement fédéral a entrepris la révision de la Constitution provisoire d'ici à 2016, de façon qu'elle soit adoptée par référendum public. Nous avons pris l'engagement d'aboutir à une Somalie fédérale composée d'États. Nous avons pris l'engagement de permettre la tenue d'élections nationales crédibles. Nous n'avons pas échoué pour ce qui est de nos ambitions, mais il ne faut pas que nous échouions pour ce qui est de leur concrétisation. Et nous y parvenons. Sous la direction du Gouvernement fédéral, aux côtés d'acteurs régionaux anciens et nouveaux à l'intérieur de la Somalie, nous avons accompli des progrès notables en ce qui concerne la création d'autorités régionales provisoires dans la partie sud-ouest et centrale de la Somalie, et ce, grâce au dialogue et à la concertation.

La Commission d'examen et de mise en œuvre de la Constitution mise en place en mai 2014 a entamé

l'examen de l'actuelle Constitution provisoire de la Somalie. L'approbation et l'adoption de la Constitution provisoire sont indispensables si nous voulons aboutir à un règlement politique sans exclusive qui ouvre la voie à une sécurité et un développement durables en Somalie.

Pour créer un État fédéral, il nous faudra absolument veiller à la pleine participation des autorités sous-fédérales à la transformation politique de la Somalie. La Commission des frontières et de la Fédération qui sera créée aura pour tâche d'élaborer des mécanismes d'appui au processus de fédération de la Somalie. La Commission électorale indépendante nationale sera approuvée par le Parlement d'ici à la fin 2014. Le Gouvernement fédéral est attaché à l'ouverture. Aussi, tout en respectant les principes du dialogue entre Somaliens, il prend des mesures concrètes pour faire participer tous les Somaliens, y compris les femmes et les groupes minoritaires, au processus politique d'édification de la nation. De grands progrès ont été réalisés pour renforcer la communication entre le Gouvernement et le peuple somalien, en améliorant la fourniture de services, en particulier dans le domaine de l'éducation. En deux ans, nous avons inscrit près de 10 000 élèves dans les écoles publiques et nommé 2000 enseignants.

Nous investissons dans le renforcement de nos forces nationales somaliennes. L'armée nationale somalienne est un élément clef dans la défaite des Chabab, et nous nous employons avec nos partenaires internationaux à faire en sorte de disposer d'une armée nationale intégrée, bien entraînée et équipée, ainsi que d'autres institutions de défense, de façon que la Somalie soit un jour en mesure de défendre sa propre paix et de participer à l'instauration de la paix internationale.

Je suis cependant au regret de faire part de la situation humanitaire extrêmement grave que connaît la Somalie. Près de 3,2 millions de Somaliens ont un besoin urgent d'une aide vitale et de moyens de subsistance. La conjugaison terrible de la sécheresse, de la hausse des prix des vivres, de l'accroissement de la malnutrition et de l'insécurité a plongé la Somalie dans une crise humanitaire qui se rapproche de l'horrible famine de 2011.

Sur les 12,3 millions d'habitants que compte la Somalie, plus d'un million de personnes souffrent aujourd'hui d'une grave insécurité alimentaire et un nombre équivalent de personnes sont déplacées dans leur propre pays. Il y a trois mois, la communauté humanitaire et le Gouvernement fédéral ont averti

de l'imminence d'une crise. Des plans de réponse humanitaire ont été élaborés et mis en œuvre. Les mesures rapides arrêtées par le Gouvernement fédéral pour créer un comité interministériel provisoire et intervenir avec les partenaires et donateurs humanitaires ont permis d'atténuer la crise actuelle. Toutefois, une réponse durable et d'envergure s'impose pour éviter une rechute. L'appel humanitaire en faveur de la Somalie n'a pas recueilli les fonds suffisants. Seuls 32 % des 933 millions de dollars demandés ont été reçus. Il faut remédier d'urgence à cette situation. Alors que nous abordons les derniers mois de l'année, plus d'un demi-milliard de dollars est encore nécessaire pour financer les activités de secours. Au cours des 18 derniers mois, la Somalie a enregistré des progrès notables dans les secteurs politico-économique et du développement. Si la situation humanitaire actuelle se transforme en crise, tous ces acquis seront réduits à néant. Nous avons trop progressé pour permettre qu'il en soit ainsi.

Il apparaît clairement que, malgré les défis, la Somalie progresse sur la voie de l'intégration, de l'ouverture et de la paix. Nous laissons derrière nous le désordre et la discorde semés par des idéologies dévoyées. On m'a récemment raconté une histoire étonnante, une histoire vraie qui, je le crois, illustre parfaitement le pouvoir de la réconciliation et le triomphe de la compassion sur la brutalité. Une organisation non gouvernementale(ONG) somalienne conduit un programme de réconciliation sociale dans des zones reculées de la Somalie. Cela consiste en 12 semaines d'intenses discussions dirigées sur le thème de la vérité, afin de rompre le cycle de la violence et de créer un espace sûr où les gens peuvent raconter leurs histoires et, grâce à cet exercice, renforcer la compréhension. Un jeune homme dont la famille s'était déplacée vers un autre pays après l'assassinat de son père par un homme de son village a entendu parler de ce programme. Il a appris que cette ONG somalienne formait des facilitateurs, des personnes capables de se déplacer librement d'un village à un autre et d'enseigner aux autres le chemin de la paix et de la réconciliation. Plutôt qu'une possibilité de rechercher la paix, ce jeune homme, rempli de colère après l'assassinat de son père, a vu dans cette démarche la manière idéale de se venger. Il retournerait en Somalie, suivrait le cycle de formation, se rendrait sous un faux prétexte dans l'ancien village de sa famille et, ce faisant, tuerait l'assassin de son père.

Il est donc rentré en Somalie. Il a acheté une arme, suivi une formation et s'est rendu dans son village. Il s'est assuré que l'assassin de son père

participait à cette formation, tout en nourrissant dans son cœur l'élimination de l'ennemi de son père. Et c'est alors qu'un événement s'est produit. Alors qu'il aidait les villageois à faire le récit de leurs histoires de violence, du cycle ininterrompu de la terreur, des choix terribles qu'ils avaient dû faire, son cœur s'est adouci. Il a compris que tout choix impliquant la violence n'était pas un vrai choix.

Un jour, pendant un cours de formation, il s'est levé, s'est adressé à l'assassin de son père et lui a expliqué qu'il avait voulu le tuer et qu'il implorait son pardon.

Il me semble que l'histoire de ce jeune homme fait écho à l'histoire nationale que nous commençons aujourd'hui à raconter en Somalie, à savoir que notre avenir ne se construira pas sur les cendres de la revanche. Il ne se bâtira pas sur les pierres de la violence. Nous avons fait le choix de la paix. Nous réaffirmons que la réconciliation, la voie que nous avons choisie, sera possible grâce au dialogue, à une politique d'ouverture, à une vision commune de ce que la Somalie peut être dans l'avenir. Notre succès dépend de l'appui de nos partenaires internationaux mais, plus que tout, il exige l'appropriation et l'engagement du peuple somalien, que nous appuyons. Alors que nous poursuivons notre processus de démocratisation, l'heure n'est plus au pessimisme. Nous avons présenté nos plans, il nous faut désormais rester unis pour les mettre en œuvre.

M. Antoine (Grenade), Vice-Président, assume la présidence.

C'est à la détermination du peuple somalien que nous devons les progrès que nous avons accomplis. Nous nous félicitons du soutien sans faille que nous ont apporté nos partenaires internationaux et espérons la poursuite de leur engagement à l'égard de notre programme national. Je salue l'engagement et le dévouement de nos institutions de défense somaliennes, et je déplore la perte de nos soldats et de notre personnel de sécurité, qui ont sacrifié leur vie à la cause de la paix. Je renouvelle mon engagement de servir le peuple somalien. La Somalie lui est reconnaissante de sa capacité de résistance et de sa persévérance face à de gigantesques défis. Les Somaliens sont impatients de s'engager, avec toutes les nations rassemblées ici, sur la voie d'un avenir pacifique et prospère pour une nation appelée Somalie. Nous sommes particulièrement redevables à la famille des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérale de Somalie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Serbie.

M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nikolić (*parle en serbe; texte anglais fourni par la délégation*) : Je félicite M. Sam Kutesa pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je suis convaincu que son prestige international et son expérience contribueront considérablement à l'élaboration de solutions politiques durables face aux nouveaux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. Je tiens également à faire part de la volonté de la Serbie d'apporter un appui sans équivoque au règlement des priorités liées aux changements climatiques, à l'économie mondiale intégrée, aux questions de sécurité internationale et aux autres questions inscrites à l'ordre du jour et sur lesquels nous travaillons assidûment.

Je tiens à remercier tout particulièrement le Président sortant, M. John Ashe, pour ses efforts et le travail fructueux qu'il a accompli au cours de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, en jetant les bases du programme de développement pour l'après-2015, ainsi que pour ses initiatives destinées à renforcer les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies.

La soixante-neuvième session de l'Assemblée générale se tient alors que nous célébrons un anniversaire important, 100 ans s'étant écoulés depuis le déclenchement de la Grande Guerre, une guerre qui

a façonné le XX^e siècle. Cet anniversaire a été célébré dans différents endroits mais, hélas, aucune cérémonie commune au niveau le plus élevé n'a été organisée dans un esprit de réconciliation et de pardon.

La Serbie appuie fermement l'ordre du jour de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale et se considère comme un partenaire actif de la mise en œuvre des objectifs de développement de l'ONU. Le monde est confronté à de nouveaux défis en matière de sécurité et de climat et sur le plan socioéconomique. Nous devons tout mettre en œuvre pour assurer le progrès de l'humanité au XXI^e siècle. La Serbie offre son expérience et ses idées pour la gestion mondiale, afin de garantir un avenir meilleur aux nouvelles générations dans le monde entier.

J'aimerais examiner trois des défis mondiaux actuels les plus urgents qui ne concernent pas seulement la Serbie mais nous tous, il s'agit du changement climatique, de la sécurité mondiale et des maladies infectieuses mortelles de grande ampleur. S'ils ne sont pas abordés de manière sérieuse et approfondie, ces défis risquent de mettre en péril la survie des générations futures.

L'interdépendance socioéconomique concourt à la disparition de l'ancien clivage entre « nous » et « eux ». Nous tous, États Membres de l'Organisation des Nations Unies, partageons le même destin et assumons la même responsabilité vis-à-vis des problèmes auxquels l'humanité est directement confrontée. Le changement climatique représente l'un des défis mondiaux les plus urgents auxquels nous devons faire face. Au Sommet sur le climat de 2014, auquel j'ai participé avec beaucoup d'intérêt, nous avons débattu de la chance historique qui s'offrira à nous au cours de la tenue prochaine à Paris, en 2015, de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Selon l'avis unanime des scientifiques, la température mondiale s'élèvera de façon spectaculaire au cours du XXI^e siècle. Les températures extrêmes augmenteront, avec une fréquence qui dépendra de l'intensité du réchauffement mondial. Inexorablement, les incidences des catastrophes naturelles aggravent la situation économique fragile en Serbie et dans les régions du sud-est de l'Europe et rend la lutte contre la pauvreté plus difficile encore. Cette lutte demeure le plus grand défi du monde contemporain.

Les activités visant à alléger les conséquences du changement climatique sont un impératif de notre époque. En élaborant des mesures contraignantes,

nous devons dûment prendre en compte les besoins de développement des pays sous-développés et pauvres. Je suis convaincu que l'Assemblée partage mon sentiment quant à la nécessité d'agir, le plus rapidement possible, afin d'améliorer les systèmes d'adaptation et de mettre en place des mécanismes de réduction des risques posés par les catastrophes naturelles. Aussi je vois cette année comme une occasion à saisir pour mener des activités intenses visant à élaborer des politiques climatiques et à encourager les pays à s'engager à réduire les émissions de carbone. Nous avons une chance historique de concevoir une politique énergétique durable qui permette une action mondiale substantielle dans le cadre des politiques relatives au changement climatique. Je suis convaincu que nous partageons tous l'idée selon laquelle il est urgent et obligatoire d'améliorer les systèmes d'adaptation et de mettre en place des mécanismes de réduction des risques considérables de catastrophes naturelles. La Serbie souhaite contribuer à cette tâche afin d'aboutir à un accord général sur le climat, juridiquement contraignant, pour tous les peuples du monde. À mon avis, le Fonds vert pour le climat devrait jouer un rôle important dans le processus de mise en œuvre des principes acceptés. D'ici à 2020, il devrait atteindre son objectif ambitieux et honorer les engagements que nous avons pris pour le bien de l'humanité.

Mon pays a été victime des conditions météorologiques extrêmes qui ont sévi cette année en Europe. La Serbie et ses voisins dans la région ont malheureusement subi des catastrophes naturelles liées au changement climatique. La Serbie a de nouveau été victime ces derniers jours d'inondations d'une ampleur jamais vue. Je saisis cette occasion pour témoigner ma reconnaissance à l'ONU pour la coopération importante et efficace qu'il a apportée au Gouvernement serbe à la suite de ces inondations. Je tiens en particulier à remercier le Président français, François Hollande, qui a répondu à mon appel en faveur de la convocation d'une conférence de donateurs afin de venir en aide à la Bosnie-Herzégovine et à la Serbie. Je tiens également à remercier la Commission européenne, les membres de l'Union européenne, la Fédération de Russie, la Chine, le Japon, le Bélarus, les pays africains et les pays de la région pour leur aide et leur engagement. Sans leur généreuse aide bilatérale, nous n'aurions pas pu venir en aide à ceux qui en avaient grandement besoin. Sans l'aide désintéressée des États Membres, nous n'aurions pas pu venir en aide aux populations touchées, dont la plupart ont perdu tous les biens acquis au cours de leur vie.

Pour la Serbie, la seule solution acceptable, équitable et juste consiste à rejeter le sécessionnisme et à préserver l'intégrité territoriale de tous les pays, y compris de la Serbie. Par conséquent, la Serbie est résolument attachée à la recherche d'une solution politique pérenne par l'entremise du dialogue avec les représentants des Institutions provisoires du Gouvernement autonome de Pristina. La solution politique préconisée par la Serbie prend en compte les intérêts des populations serbes, albanaises et autres. Il s'agit d'une solution politique durable, satisfaisante pour l'ensemble des parties, et à laquelle nous ne parviendrons que par la voie d'un dialogue constructif.

La normalisation des relations entre Belgrade et Pristina apporte une contribution au processus d'intégration européenne. Nous attendons de l'Union européenne qu'elle continue d'encourager, par son engagement actif, un dialogue ouvert et le respect des obligations contractées, l'objectif étant de renforcer la confiance mutuelle. La Serbie a honoré, de façon responsable et en temps voulu, toutes ses obligations s'agissant de la mise en œuvre de l'Accord de Bruxelles. Je tiens à souligner que la Serbie est disposée à poursuivre un dialogue constructif avec Pristina à tous les niveaux.

Conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) constitue le garant et la base de toute action pour toutes les autres missions internationales au Kosovo-Metohija. Pour la Serbie, la réduction du mandat et des compétences de la MINUK au Kosovo-Metohija est inacceptable. Dans les négociations avec les Institutions provisoires du Gouvernement autonome de Pristina, la Serbie part du principe que toute solution doit être conforme à la Constitution de la Serbie et à la résolution 1244 (1999). Cela concerne les questions relatives au statut de la province, à la situation des Serbes et d'autres habitants non albanais dans la province et la sauvegarde du patrimoine religieux et culturel de la Serbie.

Notre engagement envers la recherche d'une solution politique durable au Kosovo-Metohija est lourd de conséquences politiques. Je pense que nous pouvons tous convenir que la création des conditions propices à la réalisation des droits de l'homme fondamentaux et des droits des minorités, non seulement favoriserait le retour des populations déplacées mais servirait aussi d'exemple en matière de dialogue politique et de

tolérance, lesquels constituent les postulats du monde actuel et le fer de lance de la politique de paix de l'ONU.

Réunir les conditions optimales pour le retour des personnes déplacées dans leurs foyers est un facteur déterminant pour la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina. J'aimerais rappeler que tout a commencé par les actes de terreur perpétrés par la minorité albanaise au Kosovo-Metohija, qui visaient la réalisation de leurs ambitions sécessionnistes. Aujourd'hui, 15 ans après l'adoption de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité – en vertu de laquelle nous avons cédé l'administration de la province du Kosovo-Metohija à l'ONU – les conditions du retour au Kosovo-Metohija des personnes déplacées dans leur propre pays ne sont toujours pas réunies, comme le souligne le Secrétaire général dans ses rapports réguliers sur les activités de la MINUK, ainsi que les rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays.

La Serbie est le pays d'Europe comprenant le plus de personnes déplacées dans leur propre pays, soit un total de 230 000 personnes. Elles ne peuvent pas rester de simples statistiques. On ne doit pas les oublier. La Serbie compte 58 000 réfugiés, dont 42 000 proviennent de Croatie et 16 000 de Bosnie-Herzégovine. J'estime que ces réfugiés méritent une attention particulière de la part de l'ONU et du HCR. Il faut condamner le peu de cas qui est fait des graves problèmes que connaissent ces populations vulnérables, plutôt que d'en faire fi. Les droits de l'homme fondamentaux sont une question universelle, respectée par tous les États Membres de l'ONU. Toute décision hâtive sur cette question serait une erreur. Elle risquerait en effet de porter atteinte au processus de réconciliation dans la région, qui n'est pas encore tout à fait abouti, ainsi qu'au droit fondamental des Serbes de retourner dans leurs foyers au Kosovo, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

La Serbie a posé un jalon important pour l'avenir et souhaite faire œuvre utile au progrès économique mondial, à l'élimination du crime et de la corruption et à la recherche de solutions à toutes les questions touchant la sécurité internationale. L'appartenance à l'Union européenne ne constitue pas la priorité de notre politique étrangère. Comme tout autre type d'association internationale, l'Union européenne ne parvient pas à aboutir à des solutions idéales et se trouve confrontée à ses propres défis et aux questions relatives à son élargissement, mais elle demeure cependant la

meilleure communauté des États européens. La place de la Serbie se trouve parmi ses membres, ce qui lui permettra de moderniser pleinement sa société et l'État et de développer davantage son potentiel économique. L'objectif précis auquel nous aspirons est de faire de la Serbie un membre respecté de la famille des nations européennes, et les progrès accomplis dans les négociations sur notre adhésion y contribueront.

La Serbie se prépare à assumer l'année prochaine la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ce rôle et cette tâche représentent pour mon pays des défis multilatéraux complexes, mais nous sommes prêts à les relever, et nous nous y préparons en collaboration avec la Suisse, dans le cadre d'une coopération positive et constructive. La Serbie profitera de sa présidence de l'OSCE pour promouvoir et renforcer la coopération mutuelle entre les pays de la région. Les pays des Balkans ont accompli d'immenses progrès ces dernières années et développé une coopération mutuelle large et solide. La Serbie ne ménagera aucun effort pour que le processus de réconciliation, de coopération et de respect mutuel soit pleinement mis en œuvre dans l'ensemble de la région. Notre présidence s'emploiera également à promouvoir ce processus.

Nous sommes profondément inquiets par la situation en Ukraine et mettons tout en œuvre pour contribuer à la recherche d'une solution pacifique à ce problème et surmonter les divergences de façon pacifique. Nos frères slaves méritent la paix et un développement harmonieux, dans le respect des principes universels dont tous les pays et les peuples doivent bénéficier et qui sont clairement énoncés dans la Charte des Nations Unies. La Serbie respecte l'intégrité territoriale de l'Ukraine en tant que Membre de l'ONU, ainsi que l'application équitable du droit international. Je rappelle que certains pays ont nié ce droit à la Serbie en reconnaissant et en encourageant l'indépendance d'une partie du territoire de la Serbie, le Kosovo-Metohija.

La sauvegarde de la paix et de la sécurité, le règlement pacifique des différends et des crises et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États Membres constituent des principes fondamentaux sur la base desquels la Serbie contribuera à la recherche de solutions aux nombreux défis politiques et de sécurité du monde. La Serbie appuie donc, au niveau mondial, tous les efforts déployés par l'ONU et ses États Membres, ainsi que par les organisations régionales, afin de résoudre par la voie diplomatique les questions

les plus sensibles relatives à la sécurité du monde. Grâce à sa vaste expérience politique et à son dynamisme, la Serbie peut contribuer, par le dialogue avec ses amis, ses partenaires et les États Membres, à l'élaboration de solutions aux désaccords qui menacent à nouveau de désunir le monde.

La participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et de l'Union européenne, contribue de façon concrète au maintien de la paix au niveau international. Grâce à cette démarche et à notre coopération avec nos alliés et partenaires, la région est plus stable qu'il y a 15 ans. Je tiens à souligner que nous soutenons toute initiative visant à modifier et adapter les opérations de paix face aux nouveaux défis qui se posent en matière de sécurité. La Serbie plaide pour le renforcement de la coopération régionale et des approches harmonisées à l'égard des missions de maintien de la paix.

La nouvelle politique de la Serbie a permis de nouer des relations sincères et tout à fait transparentes avec l'Europe du Sud-Est. Ce fut notamment le cas lors des inondations catastrophiques qui ont frappé la Serbie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. La solidarité et la générosité qui se sont alors manifestées ont servi d'exemple pour le monde entier. Aujourd'hui, notre région offre de nombreuses possibilités d'investissement, et une Europe du Sud-Est forte est le gage d'une Europe forte et stable.

La Serbie a subi sur son territoire des actes de terrorisme au Kosovo-Metohija. Nous comprenons donc parfaitement les problèmes de sécurité auxquels le monde est confronté. Nous condamnons fermement toute forme de terrorisme. Nous sommes disposés à débattre de toute initiative susceptible de contribuer au renforcement du rôle joué par l'ONU dans la lutte contre ce fléau mondial. La Serbie a remporté des succès importants dans sa lutte contre le terrorisme, en particulier au niveau régional, et elle est prête à partager son expérience et ses connaissances pour contribuer au renforcement des capacités des autres États en matière de lutte contre le terrorisme.

La Serbie n'a jamais employé et n'emploiera jamais le langage de l'ultimatum. Nous honorons et respectons les intérêts politiques et économiques de tous les États Membres, et lorsque nous protégeons nos intérêts nationaux et internationaux, notre approche et les mesures que nous prenons découlent de cette position.

La Serbie condamne de la façon la plus ferme les crimes commis par les membres de l'organisation extrémiste de l'État islamique, en particulier ses odieux assassinats. Ces formes de terrorisme constituent l'une des plus graves menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, et la Serbie est plus que jamais engagée à soutenir les efforts internationaux de lutte contre ce fléau.

L'essor rapide de l'État islamique et sa capacité à attirer des combattants du monde entier ont appelé l'attention de la communauté internationale. L'un des grands défis qui se posent au monde tient au problème des combattants étrangers enrôlés par des organisations terroristes telles que l'État islamique et Al-Qaïda. Selon des recherches menées par le Centre international d'étude de la radicalisation et de la violence politique, basé à Londres, les régions les plus touchées par le recrutement de combattants étrangers, outre l'Europe de l'Ouest et le Moyen-Orient, sont les Balkans et les pays de l'ex-Union soviétique. Les données sur les combattants étrangers arrivant des Balkans varient : jusqu'à 140 recrues venues d'Albanie et pas moins de 60 en provenance de Bosnie-Herzégovine. Les chiffres sont relativement moindres en ce qui concerne la Macédoine – une petite vingtaine. Trois combattants sont venus de Serbie et un de Bulgarie, tandis que le nombre de ceux qui ont quitté notre province du Kosovo-Metohija pour se joindre à la lutte atteint 150. Il faut que cela cesse.

Nous sommes face à des défis planétaires qui appellent des réponses créatives, un partenariat mondial et de la souplesse. La Serbie souscrit sans réserve aux exigences de la coopération multilatérale et à la nécessité de donner plus de poids aux principes et au système des Nations Unies. Dans ce contexte, nous considérons que l'initiative de réforme du système des Nations Unies fournit une occasion historique de démontrer notre adhésion sans faille à l'idée de bâtir un consensus entre les États Membres sur toutes les questions essentielles. La Serbie est prête à coopérer de manière constructive et à respecter tous les participants au dialogue, qui contribuera au renforcement de l'efficacité du système des Nations Unies. Elle soutient en outre la réforme du Conseil de sécurité.

La Serbie fera tout son possible pour aider à apporter des solutions aux problèmes de sécurité et de développement durable à l'échelle planétaire. Elle appuie depuis longtemps l'approche multilatérale dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements, convaincue que, dans un monde où

l'interdépendance et la complexité vont croissant, les défis communs appellent des solutions communes.

C'est avec une vive préoccupation que nous suivons les faits nouveaux liés à la propagation rapide du virus Ebola dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Nous présentons nos condoléances aux Présidents et aux peuples du Libéria, de la Guinée et de la Sierra Leone pour le grand nombre de victimes qui ont succombé à l'épidémie. La maladie, dont l'étendue de la transmission et le taux de mortalité sont sans précédent, menace d'entraîner l'une des plus graves crises humanitaires de notre époque et suppose une action collective immédiate, étant donné qu'il s'agit d'un problème qui nous concerne tous. Dans cette situation, il est très important que les États Membres de l'ONU aient reconnu l'ampleur du problème et appuyé la proposition du Secrétaire général tendant à établir la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. La Serbie est prête à s'associer et à contribuer à l'effort collectif en mettant à disposition ses moyens scientifiques et médicaux, ainsi de toute autre manière utile.

Le monde a changé; toutefois, pour les plus pauvres, il est resté le même. L'instabilité accrue des pays en développement indique clairement qu'ils ont encore besoin d'assistance. La communauté internationale doit donc accorder l'attention qui convient à ce groupe de pays, avant tout par l'intermédiaire d'un appui financier, de la mise au point de nouvelles technologies et de la formation des ressources humaines – autant de mesures destinées à éliminer la pauvreté et à renforcer les institutions.

Pour la Serbie, l'éradication de la pauvreté est la première des priorités, mais les objectifs liés à l'éducation pour tous, à la santé, à l'égalité entre les sexes, aux énergies durables et, en particulier, à la croissance économique durable et à l'emploi sont tout aussi importants. La mission consistant à imprimer un élan initial à l'économie est celle à laquelle nous devons tous prêter la plus grande attention dans la période à venir, en gardant néanmoins à l'esprit les autres aspects que je viens de mentionner, afin d'assurer la prospérité de tous nos citoyens.

Si nous voulons proposer des idées neuves, nous devons admettre au préalable que les aspects socioéconomiques sont aujourd'hui plus intimement liés. Il nous faut trouver de nouveaux moyens de surmonter les crises actuelles qui ont trait à la gestion mondiale et étudier les options qui s'offrent à nous pour formuler et appliquer des solutions politiques.

La Serbie fait front commun avec les dirigeants du monde entier dans l'entreprise qui vise à apporter la prospérité à l'humanité. Il s'agit d'une responsabilité que nous avons en partage. Non seulement nous pouvons faire davantage en travaillant de concert, mais nous pouvons surtout réaliser bien plus de choses ensemble. C'est pourquoi la constitution d'une alliance mondiale unie autour de l'idée du destin et des intérêts communs de l'humanité, que nous partageons tous, devrait être pour nous, États Membres de l'ONU, le premier pas à faire pour tenter de régler les nouveaux problèmes du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Serbie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Haïti.

M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Martelly : Depuis son adoption à San Francisco, la communauté internationale a fait de la Charte des Nations Unies un véritable acte de foi dans l'instauration d'un nouvel ordre international, fondé sur des idéaux et des valeurs qui élèvent la dignité humaine et qui encouragent le développement durable et la solidarité entre les peuples. C'est pour moi un honneur de prendre la parole par devant l'Assemblée, appelée depuis bientôt 70 ans à se pencher sur des questions essentielles relatives à la justice, à la paix universelle et à la sécurité.

Je profite de cette tribune pour adresser mes plus vives félicitations à M. Sam Kutesa pour son élection à la présidence de l'Assemblée. Son expérience

éprouvée des questions internationales et du système des Nations Unies est un gage de succès des travaux de cette soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Qu'il soit assuré de l'entière collaboration de la délégation haïtienne.

Je salue l'action remarquable du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Je lui rends un hommage particulier pour son courage et son engagement dans la défense de la paix travers le monde. Alors que les crises humanitaires et les conflits entre États menacent la stabilité et la sécurité des peuples, son leadership a démontré, une fois de plus, qu'il y a toujours moyen de résoudre nos différends à travers le dialogue, la compréhension et le respect mutuel.

C'est à ce compte que j'encourage les Nations Unies à continuer d'appuyer les bonnes relations entretenues entre les parties des deux rives du détroit de Taiwan et les approches pacifiques et constructives visant à établir une paix durable en Asie de l'Est et en mer de Chine orientale.

Dans la Caraïbe, nous avons choisi d'emprunter la voie du dialogue avec notre voisin de l'est pour le bien de nos deux peuples et afin de préserver la paix dans la région. Nous croyons en la vertu du dialogue. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de toujours s'engager dans la voie de la négociation et des discussions productives. Nous avons accepté volontiers de nous mettre à la table des négociations avec nos amis de la République dominicaine pour poser les vrais problèmes d'intérêt commun au bénéfice de nos deux peuples et résoudre des malentendus vieux d'un demi-siècle. Nous nous réjouissons qu'un certain nombre d'accords aient pu être trouvés sur des questions qui ne se sont pas toujours révélées faciles à résoudre. Nous espérons pouvoir continuer sur cette lancée pour une meilleure compréhension entre les deux États se partageant la même île.

Malgré un parcours difficile, force est de constater, 70 ans plus tard, que ce projet commun que constituent les Nations Unies n'a rien perdu de son actualité et de sa pertinence. À l'heure où des foyers de tensions internationales persistent, les forces éclairées de notre planète doivent s'unir pour préserver la paix, la démocratie, la stabilité, les droits humains et le développement. Dans ce contexte, en fonction des nouvelles réalités de ce siècle, Haïti plaide fortement pour des avancées concrètes dans les négociations sur la réforme des Nations Unies, particulièrement en ce

qui a trait à l'élargissement du Conseil de sécurité à de nouveaux membres permanents.

L'exemple de l'inclusion doit commencer là où le droit de participation constitue un droit fondamental exprimé à travers la Charte des Nations Unies. Notre voix compte. Notre leadership, en tant que responsables, doit s'exprimer à travers des actes concrets et tangibles lorsque la paix, la salubrité de notre environnement, la santé de nos peuples sont menacées. En ce sens, je tiens à rendre un vibrant hommage à nos frères cubains, parmi d'autres peuples du monde, qui ont apporté leur soutien aux pays africains touchés par l'Ebola.

Autant que nous avons la responsabilité morale d'élever la voix contre l'injustice, d'où qu'elle puisse venir, contre le fanatisme, de rejeter la répression et la violence sous toutes les formes qui soient, de lutter contre les discriminations et les préjugés qui entravent la solidarité entre les peuples, nous avons aussi l'obligation de reconnaître et d'encourager les efforts pour unir les peuples.

La légitimité et la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies dépendent de sa capacité d'agir rapidement et d'intervenir efficacement en reconnaissant la valeur ajoutée de chaque État Membre. Plus que jamais, il est nécessaire de traiter les problèmes avec pragmatisme. Cela constitue une urgence en ces temps de tensions politiques constatées à l'échelle planétaire et de propagation de certaines maladies tout aussi dévastatrices. Aussi la communauté internationale est-elle fortement interpellée par la résurgence, sous une forme inédite, d'un terrorisme international brutal et fanatique. L'Organisation des Nations Unies reste et demeure aujourd'hui notre meilleur rempart face à ces défis, dans le respect de la dignité des peuples, dans la participation et l'intégration de tous.

Qu'il me soit permis de présenter à l'Assemblée la situation de mon pays, la République d'Haïti.

Le peuple haïtien est à un tournant décisif de sa longue marche dans sa quête de stabilité, de démocratie et de progrès, vers la consolidation des institutions démocratiques mises en place, voilà 27 ans, par l'adoption de la Constitution de 1987. Après plus de deux décennies ponctuées de catastrophes en tous genres, Haïti a enregistré des progrès indiscutables au cours de ces trois dernières années, en ce qui a trait à la consolidation de la démocratie et de l'état de droit, au renforcement de ses institutions et de la protection des droits humains, à la réduction de la pauvreté et à l'instauration des

bases d'une croissance soutenue et d'un développement durable. Nous sommes conscients que le chemin devant mener Haïti à la stabilité socioéconomique est encore long. Cependant, les obstacles, aussi puissants soient-ils, ne sont pas insurmontables.

Sur le plan de la sécurité, la situation s'est améliorée au point qu'Haïti est devenu l'un des pays les plus sûrs de la Caraïbe. Le Gouvernement a déployé beaucoup d'efforts afin de renforcer la professionnalisation de la Police nationale d'Haïti. Je réaffirme et maintiens ma position sur la nécessité d'un retrait progressif et ordonné des troupes onusiennes du sol haïtien. Ce processus a d'ailleurs déjà commencé, parallèlement au raffermissement des capacités opérationnelles de la Police nationale d'Haïti qui lui permettront d'assumer la relève des forces de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti. J'en profite pour adresser un plaidoyer en faveur d'une meilleure coordination de l'action des organes des Nations Unies avec les institutions nationales, et en tenant compte des besoins réels du pays.

Sur le plan éducatif, 70 % des élèves des deux premiers cycles de l'école fondamentale bénéficient de la gratuité scolaire. Pour la première fois en Haïti, 5 % du produit intérieur brut est consacré à l'éducation. Aujourd'hui, le taux net de scolarisation a augmenté significativement. Nous travaillons ardemment à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, fixés à 100 % en cette matière, comme le sait l'Assemblée.

Dans le domaine de la santé, nous avons multiplié les efforts afin de réduire l'incidence des maladies comme le sida, la malaria et les maladies à transmission vectorielle. L'augmentation significative des centres de santé à travers le pays a facilité l'accès aux soins et a permis la réduction de la mortalité materno-infantile. La mortalité maternelle est passée de 350 pour 100 000 naissances à 157 pour 100 000. À travers notre Ministère de la santé, nous avons pu construire et réhabiliter plus de 200 infrastructures sanitaires. Et afin de renforcer la gouvernance dans le domaine de la santé, nous nous sommes engagés à assurer la formation continue de nos professionnels de la santé pour qu'ils puissent offrir des soins et services de meilleure qualité. S'agissant du choléra, tout en assumant son devoir envers ses compatriotes, la République d'Haïti préconise un engagement décisif de l'Organisation des Nations Unies pour contribuer au Plan national de l'éradication du choléra.

Sur le plan économique, d'importantes réformes ont été mises en place pour améliorer l'environnement des affaires. L'augmentation du flux des capitaux étrangers et du nombre de touristes qui visitent notre pays est une preuve tangible de l'amélioration du climat des affaires en Haïti. Nous sommes résolument tournés vers notre objectif de faire d'Haïti une destination d'investissement et non une destination humanitaire.

Sur le plan politique, Haïti réalisera dans les meilleurs délais des élections libres, honnêtes, et transparentes, pour le renouvellement des institutions démocratiques et constitutionnelles. Il s'agit là d'un passage obligé. Les règles démocratiques l'exigent et je me tiendrai jusqu'au bout du côté des principes républicains. En ma qualité de chef de l'État, garant de la stabilité des institutions, je n'ai ménagé aucun effort pour trouver un consensus entre toutes les parties et institutions concernées par l'organisation des élections législatives et municipales. Malgré les divergences constatées, dans l'esprit dessalinien, je suis confiant que, ensemble, l'on arrivera à dégager un consensus. Je me réjouis déjà de pouvoir réunir, encore une fois, mes concitoyens autour d'une table pour offrir cet espace harmonieux empreint des idéaux les plus purs que le peuple haïtien s'est fixés et auxquels l'on reste résolument attaché.

Je voudrais réitérer le soutien de la République d'Haïti au combat que mène l'ONU pour l'éradication de la pauvreté. En attendant la tenue du sommet prévu pour l'année prochaine, au cours duquel il reviendra aux États Membres de se prononcer sur le programme de développement pour l'après-2015, j'exprime d'ores et déjà la confiance de mon administration dans les objectifs de développement durable appelés à remplacer les objectifs du Millénaire pour le développement.

M. Mendonça e Moura (Portugal), Vice-Président, assume la présidence.

Le monde dispose, à l'heure actuelle, d'énormes ressources. Le défi, pour nous, reste de trouver les voies et moyens efficaces pour en assurer une répartition équitable et juste. Je demeure convaincu que notre engagement de réduire la pauvreté et les inégalités partout dans le monde constitue un passage obligé. C'est dans cet esprit que la République d'Haïti se joint à la communauté internationale pour apporter sa contribution dans le cadre du relèvement de ce défi. Il convient donc de renforcer l'efficacité de l'Organisation et de la doter des ressources suffisantes indispensables à l'exercice de sa mission.

Notre objectif est que celle-ci devienne véritablement le socle d'un système de sécurité et de solidarité collective capable d'assurer la suprématie du droit, de préserver la paix et la sécurité internationales; d'un système capable de donner la priorité aux libertés fondamentales et aux droits humains; d'un système en mesure de promouvoir une croissance soucieuse du respect de l'environnement et un développement qui réponde aux exigences actuelles sans risquer l'avenir des générations futures. Il nous incombe, à la veille du soixante-dixième anniversaire de la Charte des Nations Unies, d'imprimer ce nouvel élan, indispensable à la promotion et à la défense de ces valeurs universelles dont nous sommes les dépositaires.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Haïti de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie.

M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mori (*parle en anglais*) : Je félicite M. Sam Kutesa de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je tiens à le remercier, de même que le Président sortant, M. John Ashe, de son impulsion. Je me dois également de féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui s'est montré plus qu'à la hauteur des tâches considérables associées à ses hautes fonctions.

Je voudrais adresser mes condoléances aux familles des victimes des événements tragiques et effroyables qui se sont déroulés récemment à travers le

monde, qu'il s'agisse des passagers du vol MH17 de la Malaysia Airlines, des récentes victimes décapitées par l'État islamique d'Iraq et du Levant en Iraq et en Syrie, ou bien encore des victimes de l'épidémie d'Ebola et de catastrophes naturelles. Nous n'oublierons jamais ces tragédies et toutes ces vies perdues.

Je suis flatté et honoré de prendre la parole dans cette auguste salle pour la dernière fois en qualité de Président de mon pays insulaire, les États fédérés de Micronésie. À l'instar de mes prédécesseurs, je viens ici animé d'un profond respect pour cette honorable institution. Cette organisation mondiale est la mieux à même de traiter et résoudre les problèmes urgents que rencontre notre famille mondiale.

Je viens ici à l'ONU poussé par ce que me dicte ma conscience. Nous sommes tous les dépositaires de la création divine ici sur terre. Les bienfaits de la nature sont inestimables, et nous avons tous l'obligation de les gérer de manière pérenne.

Il y a plus de 30 ans, les petits États insulaires ont porté la question des changements climatiques à l'attention de l'ONU. Certains États Membres ont critiqué notre trop grande insistance sur les changements climatiques et sur l'élévation du niveau des mers, mais ces questions influent sur chacune de nos décisions et se répercutent sur tous les aspects de la vie dans nos îles. Sur toute la planète, les effets meurtriers des changements climatiques sur l'environnement sont malheureusement une triste réalité. D'autres peuvent se permettre de les évoquer comme des menaces futures, mais nous sommes, dans les petits pays insulaires, déjà confrontés à ces effets, qui sont pires que ce qu'avait prédit la science.

Le terme Micronésie signifie « petites îles », îles dont les atolls ne s'élèvent qu'à peine à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer. Selon le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les changements climatiques provoqués par l'homme sont en train de provoquer la hausse du niveau des mers et d'accroître la fréquence et l'intensité des typhons et des graves sécheresses. Une légère élévation du niveau de la mer serait catastrophique pour les atolls de Micronésie. Le rôle joué par nos îles dans les causes des changements climatiques est quasi nul, et pourtant ce sont elles qui en subissent de plein fouet les conséquences néfastes. Les changements climatiques menacent notre sécurité alimentaire et notre approvisionnement en eau, la santé de notre population, la santé de nos océans et de nos

récifs coralliens, notre biodiversité et jusqu'à l'existence même de nos nations insulaires.

Mais que faisons-nous face à cela? Collectivement, pour que les petites îles puissent survivre, l'Alliance des petits États insulaires préconise de plafonner le degré de réchauffement de la planète nettement en-deçà de 1,5°C au-dessus de la température préindustrielle. Or, cela exige une action immédiate de toutes les parties prenantes. On ne peut demander aux petits États insulaires en développement de lutter seuls contre les changements climatiques. Sur ce point, nous appuyons l'initiative récente que nous devons à la Banque mondiale sur la tarification du carbone.

L'année prochaine, la vingt-et-unième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Paris, élaborera un nouveau traité sur la lutte contre les changements climatiques, devant entrer en vigueur en 2020. Cependant, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a identifié un écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction d'émissions d'ici à 2020. En conséquence, l'Alliance des petits États insulaires a également fait une proposition importante en ce qui concerne le plan de travail, visant à renforcer les objectifs d'atténuation ambitionnés afin de réduire cet écart.

La Micronésie a fait une proposition tout aussi importante tendant à amender le Protocole de Montréal afin de réduire graduellement la production et la consommation d'hydrofluorocarbones (HFC), puissants gaz à effet de serre. Cette mesure peut permettre de réduire l'augmentation de la température moyenne à la surface du globe de 0,5°C d'ici à la fin du siècle. La réduction de l'utilisation des HFC et autres forceurs climatiques à courte durée de vie peut permettre de faire baisser le niveau d'élévation des mers de 25 %. Les mesures d'atténuation à court terme donneront à tous les atolls du monde une chance de survie.

L'efficacité du Protocole de Montréal et le potentiel considérable qu'il recèle pour la protection du climat ont été reconnus cette semaine dans le magazine *The Economist*, lequel contient un éditorial intitulé « Paris via Montréal : Le moyen le plus rapide de réduire les émissions de gaz à effet de serre est d'élargir la portée du Protocole de Montréal ». De fait, de l'efficacité du Protocole de Montréal au cours des six prochains mois dépend le succès ou l'insuccès de la Conférence des Parties à Paris. Je félicite les États-Unis d'Amérique et la Chine de continuer à s'employer à

honorer l'accord par lequel ils s'engageaient à utiliser le Protocole de Montréal pour réduire les HFC. Je fais appel aux autres dirigeants mondiaux pour qu'ils s'associent à la Micronésie et adoptent l'amendement proposé relatif aux HFC.

Face aux incidences déjà présentes des changements climatiques, le mieux que puissent faire les petits États insulaires sur le terrain est d'essayer d'anticiper les changements climatiques et de s'y adapter, et de susciter les meilleures politiques possibles de lutte ainsi que de réduction des risques de catastrophe. L'adaptation est donc érigée en priorité dans le cadre de la loi adoptée par la Micronésie sur les changements climatiques, qui a été saluée au récent sommet mondial de l'Organisation mondiale des juristes pour un environnement équilibré. Cette loi d'exécution vise à mettre en oeuvre notre politique nationale intégrée de gestion des risques de catastrophe et de lutte contre les changements climatiques. L'objectif de cette politique est double : premièrement, elle ambitionne la croissance économique et l'autonomie au sein d'un cadre de développement durable, et deuxièmement, elle entend réduire au minimum les dangers associés à tous les risques anthropiques et naturels, notamment ceux qui ont trait aux changements climatiques.

La Micronésie a également mis sur pied une politique agricole destinée à assurer la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau et à renforcer le développement économique. Cette politique assoit également les bases de l'action en vue de revitaliser une agriculture viable, tout en reconnaissant le rôle prépondérant joué par les systèmes agricoles traditionnels et l'importance des cultures résistantes aptes à résister aux changements climatiques. D'autres mesures nationales essentielles prises par la Micronésie et d'autres petits États insulaires en développement sont reprises dans la Déclaration de Majuro pour l'initiative climatique et la Déclaration des Palaos, « Océans : source de vie et avenir ».

En cette Année internationale des petits États insulaires en développement, l'ONU a prévu un certain nombre de conférences importantes dont les résultats doivent être incorporés au programme de développement pour l'après-2015. À cet égard, je tiens à souligner l'importance capitale de la mise en oeuvre des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement – les Orientations de Samoa –, dont l'objectif est de stimuler le développement durable au

sein des petits États insulaires en développement par le biais de partenariats durables et véritables.

Nous prenons note avec satisfaction du rapport établi par les Présidents du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable et approuvons pleinement les objectifs de développement durable proposés. Nous comptons sur nos partenaires de développement pour nous aider à entreprendre les mesures définies dans les Orientations de Samoa et à réaliser les objectifs de développement durable d'une manière qui convienne à nos peuples et à nos cultures.

L'énergie propre et l'efficacité énergétique sont deux moteurs clés en vue de poursuivre notre développement durable à faibles émissions de carbone. De ce fait, notre politique énergétique nationale accorde la priorité à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. D'ici à 2020, la proportion d'énergies renouvelables atteindra au minimum 30 % de la production énergétique totale, et l'efficacité énergétique augmentera de 50 %. Cela exigera d'exploiter les rayons du soleil, qui sont abondants, ainsi que les ressources éoliennes et marines renouvelables. Je prie nos partenaires de développement de nous aider à mettre en œuvre notre politique énergétique nationale, notamment par l'intermédiaire de l'Initiative de l'énergie durable des petits États insulaires en développement.

Notre océan et ses ressources revêtent une importance capitale, mais ils sont menacés par les changements climatiques et l'acidification des eaux, qui endommagent les récifs coralliens et pourrait modifier les schémas de migration du thon, notre plus précieuse ressource commerciale. Les navires étrangers, qui engrangent des bénéfices sans précédent en exploitant notre zone économique exclusive, doivent nous aider à maintenir la santé, la productivité et la résilience de notre océan. La Micronésie doit également recevoir une juste compensation pour la valeur de ses ressources.

Dans le cadre d'un programme d'exploitation durable, nous devons réduire les quantités de captures accessoires rejetées, les ramener à terre et en faire bon usage. La pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) continue de menacer nos ressources marines et compromet la viabilité de notre économie. Nous devons tous respecter les règles. La pêche INN doit prendre fin.

Les maladies non transmissibles sont devenues une cause de mortalité importante dans le Pacifique. En conséquence, les dirigeants du Pacifique ont qualifié ces maladies d'épidémie. Ces maladies sont liées

aux modes de vie, mais elles sont aggravées par les changements climatiques, qui détruisent nos récoltes et contaminent nos réserves d'eau. La lutte contre ce problème multisectoriel exige une vaste coopération et un large appui.

La traite des personnes est l'une des pires maladies sociales de la société moderne. Elle prive les personnes, et en particulier les femmes et les enfants, de leur dignité. Profiter de la misère humaine est abject. La Micronésie appuie l'élimination du trafic sous toutes ses formes. Un classement objectif et transparent des pays contribuera à la réalisation de cet objectif.

Nous demandons instamment que soit appliquée l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » dans le Pacifique nord. Nous pouvons dorénavant compter sur la présence du Bureau commun des Nations Unies dans la région, mais nous devons en augmenter l'efficacité au niveau national. L'initiative Unité d'action des Nations Unies arrive à point nommé alors que nous nous positionnons pour mettre en œuvre les Orientations de Samoa et le programme de développement pour l'après-2015, et elle nous aidera à réaliser nos priorités nationales.

En dépit de l'objectif fixé par l'ONU pour amener les pays à consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement, la plupart des pays développés sont loin d'avoir atteint cet objectif. Les petits États insulaires en développement sont confrontés à des problèmes uniques du fait de leur vulnérabilité extrême, notamment face aux changements climatiques. Il est plus important que jamais que nos partenaires de développement fournissent l'assistance financière et technique nécessaire, en particulier en ce qui concerne le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités des institutions nationales.

Les mécanismes financiers adoptés au niveau international, notamment le Fonds vert pour le climat, doivent être pleinement financés et suffisamment renforcés pour permettre la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Nous félicitons l'Allemagne, la France et six autres pays d'avoir promis des sommes précises. Nous exhortons ces pays et les autres grandes puissances économiques que sont aussi les grands pollueurs à fournir des fonds.

Mon gouvernement a libéralisé son système de télécommunications, et la Banque mondiale fournit une assistance sous forme de subventions pour l'installation dans mon pays d'un système à fibres optiques

ultramoderne. Cette infrastructure si nécessaire stimulera le développement économique et social. Nous attendons de la Banque mondiale, de l'Union internationale des télécommunications, de la Banque asiatique de développement et d'autres partenaires de développement qu'ils nous aident à accélérer la mise en œuvre de ce nouveau système et assurent notre cybersécurité.

La réforme du Conseil de sécurité n'a que trop tardé. Un Conseil réformé doit refléter les réalités politiques d'aujourd'hui. Il serait inconcevable d'avoir un Conseil réformé sans sièges permanents pour le Japon, l'Allemagne, le Brésil et l'Inde, ou sans une représentation de l'Afrique.

La Micronésie est convaincue que l'ONU peut maintenir la paix et la sécurité internationales. Elle brille comme un symbole d'espoir pour ceux qui souffrent des ravages de la guerre. La Micronésie condamne les meurtres insensés, où qu'ils se produisent. Le Moyen-Orient est un point névralgique spécifique qui mérite l'attention de cet organe. La paix peut être réalisée grâce au respect mutuel et à la stabilité économique, non pas en se servant de la vie des civils comme de boucliers.

La Micronésie attend aussi de l'ONU qu'elle lutte efficacement contre les menaces posées à la sécurité mondiale par les changements climatiques. La Micronésie a joué un rôle actif dans les processus internationaux de négociations sur le développement durable et les changements climatiques. Nous continuerons à chercher des solutions à ces défis, forts de la conviction qu'il est de notre obligation morale de protéger la nature et ses bienfaits. Tous les pays doivent travailler ensemble pour protéger l'avenir de nos enfants.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Charles Angelo Savarin, Président du Commonwealth de Dominique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Commonwealth de Dominique.

M. Charles Angelo Savarin, Président du Commonwealth de Dominique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Charles Angelo Savarin, Président du Commonwealth de Dominique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Savarin (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à féliciter S. E. M. Sam Kutesa, ancien Ministre des affaires étrangères de l'Ouganda, pour son élection à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je saisis également la présente occasion pour remercier S. E. M. John Ashe pour sa conduite des travaux de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, et saluer le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour les efforts inlassables qu'il déploie en faveur de la paix, la sécurité et le développement dans le monde.

La Dominique est l'un de six petits États indépendants des Caraïbes qui constituent, avec trois petits territoires insulaires non indépendants, l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS). Les États de l'OECS ne sont pas seulement des petits États insulaires en développement, mais de très petits États insulaires en développement, et sont donc parmi les membres les plus vulnérables du système des Nations Unies. Vingt ans après l'adoption du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement, et 10 ans après l'adoption de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre dudit Programme, la plupart des engagements pris pour promouvoir le développement durable des petits États insulaires en développement n'ont toujours pas été tenus. Nous continuons, cependant, d'espérer que la troisième Conférence des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement, qui s'est tenue à Apia (Samoa), sera un moment crucial pour les petits États insulaires en développement. Nous espérons que le projet de document final de la Conférence (A/CONF. 223/3) jettera de nouvelles bases à partir desquelles nous pourrions traiter des déficits de mise en œuvre qui continuent d'entraver les progrès des petits États insulaires en développement vers un développement durable.

Je tiens à saisir la présente occasion pour féliciter le Gouvernement et le peuple samoans d'avoir organisé cette grande conférence internationale. Leur

ténacité, leur détermination et leur engagement sont la manifestation de ce que les petits États insulaires en développement peuvent accomplir malgré tous les obstacles auxquels ils se heurtent. Un des principaux résultats de la Conférence de Samoa a été la mise en place historique d'une initiative propre exclusivement aux petits États insulaires en développement dont l'objectif est de créer une organisation internationale qui serve de plateforme au développement de l'énergie durable dans ces États, connue sous l'appellation d'Initiative de l'énergie durable des petits États insulaires en développement. Le 1^{er} septembre, un traité faisant officiellement de l'Initiative de l'énergie durable des petits États insulaires en développement une organisation internationale a été ouvert à la signature. Vingt des 30 membres de l'Alliance des petits États insulaires l'ont signé. En sa qualité de Président du Comité directeur de l'Initiative de l'énergie durable des petits États insulaires en développement, le Gouvernement de la Dominique tient à remercier le pays hôte, Samoa, les autres États membres signataires du traité, nos partenaires – le Danemark, le Japon, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, la Fondation Clinton, le secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud, le Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques et le secrétariat de l'Initiative de l'énergie durable des petits États insulaires en développement, ainsi que tous les volontaires, d'avoir permis la tenue de cette manifestation historique.

Malheureusement, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le programme de développement pour l'après-2015 n'ont pas avancé au rythme souhaité par les petits États insulaires en développement. Près de 15 ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), seuls quelques pays développés ont enregistré des progrès tangibles. La plupart des pays attendent les améliorations promises de leurs conditions de vie. Néanmoins, la Dominique a été en mesure de réaliser la plupart des OMD, notamment en matière de réduction de la pauvreté, d'amélioration de l'accès à l'éducation, de préservation d'un environnement durable et de mise en place de partenariats bilatéraux et multilatéraux énergiques. Nos progrès en matière de réduction de la pauvreté ont été relevés par la Banque de développement des Caraïbes qui, dans son rapport de 2009 sur la Dominique, indiquait :

« Le niveau de pauvreté en Dominique a baissé de 39 % en 2003 à 28,8 % en 2009. La pauvreté absolue, telle que mesurée par le taux d'indigence, est également passée de 10 % en 2003 à 3,1 % en 2009. »

Nos réalisations en matière d'éducation ont également dépassé les cibles fixées par les OMD. Consciente de l'importance que revêt l'éducation dans son programme de développement, la Dominique continue de faire des investissements importants pour améliorer l'accès à une éducation de qualité pour la population. À ce jour, nous pouvons nous targuer du fait que l'accès universel à l'éducation aux niveaux de l'école maternelle, de l'école primaire et de l'école secondaire est garanti et que tous les diplômés de l'enseignement secondaire peuvent poursuivre des études supérieures.

La Dominique a toujours été guidée par le principe de l'utilisation durable de ses ressources naturelles et de la protection de son environnement physique. Pour ces raisons, la Dominique a été baptisée « l'île nature des Caraïbes ». Nous avons donc beaucoup à offrir à la famille des Nations Unies sur la question de l'utilisation durable des ressources naturelles. Dans le cadre de nos efforts pour protéger et préserver l'environnement et mettre fin à la dépendance de notre pays aux combustibles fossiles pour la production de l'électricité, le Gouvernement dominiquais va continuer d'investir dans les énergies renouvelables. Aujourd'hui, environ 20 % des besoins en électricité de l'île sont couverts par l'énergie hydroélectrique « propre ».

En outre, le Gouvernement s'est employé à mettre en valeur les ressources géothermiques du pays. Jusqu'ici, le Gouvernement a investi 20 millions de dollars dans le développement de l'énergie géothermique. Nous avons achevé la construction des premiers forages de production et de réinjection, et d'après les résultats des essais d'écoulement, le réservoir géothermique a la capacité de produire assez d'électricité pour la consommation intérieure et pour l'exportation vers les territoires français voisins de la Martinique et de la Guadeloupe. La première centrale géothermique pour la consommation exclusivement intérieure devrait entrer en service en 2016.

Les réalisations de la Dominique en matière de développement en général, et la concrétisation des OMD en particulier, ont été possibles grâce au leadership solide, visionnaire et humain du Premier Ministre Roosevelt Skerit et de son gouvernement, et aussi grâce au dur labeur de nos concitoyens et à la coopération généreuse

de nos partenaires de développement. Nos partenariats avec l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique, le Japon et d'autres pays développés ont largement concouru aux progrès que nous avons accomplis jusqu'à présent. L'approbation récente par la Banque mondiale du programme pilote pour la résilience climatique, qui prévoit l'exécution d'un certain nombre de projets d'infrastructure visant à transformer la Dominique en un pays en développement résistant aux chocs climatiques et à faible émission de carbone, devrait avoir, entre autres avantages, une incidence positive sur la productivité agricole et la sécurité alimentaire dans les zones rurales.

La coopération Sud-Sud avec des pays en développement partenaires, notamment la République populaire de Chine, Cuba, le Maroc et le Venezuela, ainsi qu'avec l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique, a permis de combler les déficits créés par la réduction de l'aide fournie par nos partenaires traditionnels. Nous saluons tous nos partenaires de développement et nous espérons approfondir et renforcer nos partenariats pour le bien de tous nos concitoyens.

En dépit de ces réalisations, nous sommes encore bien loin d'avoir satisfait toutes nos aspirations. Le spectre de la maladie mortelle à virus Ebola et les fléaux que sont le VIH/sida et les maladies non transmissibles risquent d'avoir de graves conséquences pour nos populations et de mettre en péril les progrès accomplis jusqu'à présent par les petits États insulaires en développement. Cette multitude de défis appelle donc une action mondiale collective pour préserver les acquis que les petits États insulaires comme la Dominique ont pu engranger au cours des deux dernières décennies et pour ouvrir la voie à un développement durable et axé sur les individus.

En outre, les effets des changements climatiques représentent toujours une menace à la survie des habitants des petits États insulaires partout dans le monde. En raison de leur emplacement, de leur niveau de développement et de leur vulnérabilité, nos îles sont particulièrement exposées aux effets des changements climatiques. Très souvent, nous parlons des changements climatiques et de leurs effets comme d'un phénomène qui aura une incidence sur la communauté mondiale à l'avenir. La triste réalité est que les PEID souffrent déjà des effets des changements climatiques. Les tempêtes et les ouragans sont de plus en plus graves et fréquents, et à chaque fois, les conditions météorologiques extrêmes entraînent des pertes de vie et remettent en cause

nos efforts de développement. Selon une publication de 2008 de la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis, les Caraïbes sont la deuxième région au monde en termes de risque d'ouragan. Ce rapport souligne également la fréquence accrue des cyclones tropicaux dans notre région.

Les îles des Caraïbes sont également sujettes aux tremblements de terre, aux éruptions volcaniques, aux sécheresses, aux pluies torrentielles qui s'accompagnent de glissements de terrain et aux inondations soudaines. Les Caraïbes subissent donc de plein fouet les effets des changements climatiques depuis plusieurs décennies. Un exemple à cet égard est l'impact de l'ouragan Ivan, un ouragan de catégorie 3 qui dévasta la Grenade le 7 septembre 2004. L'ouragan Ivan a mis en lumière la vulnérabilité inhérente aux PEID. Vingt-huit personnes ont péri et 18 000 autres se sont retrouvées sans abri et sans nourriture, ou ont perdu leurs biens. Une étude menée par l'Organisation des États des Caraïbes orientales après le passage de l'ouragan Ivan signalait que :

« D'après l'évaluation macro-économique des dommages causés par l'ouragan Ivan, qui a ravagé l'île de la Grenade, le montant total des dégâts infligés s'élève à 1 milliard de dollars, soit plus du double du PIB de ce pays ».

Plus récemment, le 24 décembre 2013 – une date qui se situe en dehors de la saison habituelle des ouragans –, plusieurs îles des Caraïbes – la Dominique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines – ont été gravement touchées par un creux barométrique qui a provoqué de fortes pluies et des vents violents. Ce système météorologique à progression lente a causé des dommages directs d'un montant d'environ 128 millions de dollars. En moins de 12 heures, chacun de ces pays a subi des pertes importantes : la Dominique – 17 millions de dollars ou 3,4 % de son produit intérieur brut (PIB); Sainte-Lucie – 19 millions de dollars ou 1,4 % de son PIB; et Saint-Vincent-et-les-Grenadines – 93 millions de dollars ou 12,8 % de son PIB. Si l'on prend en compte les effets indirects, notamment les pertes enregistrées dans la production agricole et l'interruption d'autres activités économiques, comme le tourisme, l'impact est bien plus important encore. L'ouragan le plus dévastateur à avoir frappé la Dominique de mémoire d'homme est l'ouragan David, du 29 août 1979. Cet ouragan de catégorie 5 causa des dégâts similaires à ceux que provoquerait une guerre. Il fit 43 morts et détruisit complètement les services publics, les infrastructures,

les routes et les systèmes de défense contre la mer, ainsi que 60 % des habitations

Ces catastrophes naturelles ont une incidence négative sur la vie quotidienne de nos populations et retardent considérablement nos efforts pour parvenir au développement socioéconomique. C'est pourquoi, nous demandons à tous les États Membres de prendre sans délai des mesures en vue de l'adoption d'un accord juridiquement contraignant pour atténuer les effets des changements climatiques. Les objectifs liés aux changements climatiques doivent faire partie intégrante du programme de développement pour l'après-2015.

La création de richesses et la croissance économique sont essentielles pour éliminer la pauvreté et améliorer le niveau de vie de nos populations. Toutefois, la croissance économique et le développement doivent être durables et profiter à tout le monde. La création d'emplois et la prestation de services sociaux doivent permettre d'améliorer la vie de tous, en particulier les populations autochtones, les personnes âgées, les personnes défavorisées, les handicapés, les personnes vulnérables et les personnes en situation d'exclusion sociale. Le développement de l'agriculture, du tourisme, du secteur de l'énergie et de l'industrie doit donc profiter à tous et s'inscrire dans la durée.

La Dominique s'associe donc au reste de la Communauté des Caraïbes pour demander aux partenaires de développement de mener des politiques macroéconomiques et commerciales qui donnent la possibilité aux petits États insulaires en développement de stimuler la croissance économique, de réduire les écarts en matière de revenus, de faire reculer la pauvreté et d'atteindre leurs objectifs de développement. Ces politiques doivent inclure, entre autres, une modification des critères permettant aux petits États insulaires en développement de passer d'un accès préférentiel à un financement multilatéral à des conditions de faveur. Les nouveaux critères doivent tenir compte des vulnérabilités naturelles des petits États insulaires en développement et de la nécessité de renforcer leur capacité de s'adapter aux effets des changements climatiques et aux soubresauts des systèmes financier, économique et commercial mondiaux. C'est pourquoi il faut supprimer toute mesure empêchant tout État Membre de l'ONU de s'intégrer pleinement au système financier et commercial mondial.

Dans le même ordre d'idées, l'embargo imposé à nos frères et sœurs à Cuba continue de préoccuper les Caraïbes. Cette mesure unilatérale prise par les

États-Unis d'Amérique contre l'île sœur de Cuba, quels que soient les prétextes avancés il y a 55 ans, ne saurait être justifiée aujourd'hui, et les souffrances de nos frères et sœurs dans la République de Cuba, dues à 55 ans d'exclusion du système bancaire et commercial mondial, ne saurait être défendues. Il est bien établi que, quels qu'aient été les objectifs visés il y a 55 ans, ils ont peu de chances d'être atteints en maintenant l'embargo. Le Gouvernement dominiquais demande donc aux États-Unis d'Amérique de répondre à l'appel de l'Assemblée générale en levant l'embargo contre Cuba et en appuyant la pleine intégration du peuple cubain aux systèmes financier et commercial mondiaux.

En dépit de l'embargo, le peuple cubain continue de contribuer de manière considérable au développement humain dans le monde. Depuis des décennies, Cuba forme des médecins, des infirmiers, des ingénieurs et d'autres spécialistes, qu'elle déploie dans des pays en développement pour leur fournir une assistance technique dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Cuba assure également une formation professionnelle dans divers domaines à des milliers d'étudiants venant de tous les pays en développement.

Cuba continue de se joindre à la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue dans les Caraïbes et dans le reste du monde. C'est pourquoi la Dominique ne peut pas comprendre que Cuba figure toujours sur la liste des États soutenant le terrorisme. Nous demandons donc le retrait de Cuba de cette liste. Les efforts menés dans la région doivent plutôt être axés sur la lutte contre les véritables menaces à la paix et à la sécurité mondiales.

De même, les faits qui se déroulent en Ukraine sont une lutte acharnée menée par procuration entre, d'une part, l'Union européenne et les États-Unis, et la Fédération de Russie, d'autre part. Les Ukrainiens sont victimes de cette compétition, qui constitue un retour à la guerre froide.

Le Royaume-Uni, quand il a dû faire face, en 1918, à la question du nationalisme irlandais, a réglé ce problème par la voie des urnes, avec un référendum sur l'avenir de l'Irlande organisé comté par comté. La plupart des comtés ont choisi l'indépendance, mais cinq d'entre eux ont préféré le maintien de l'union avec le Royaume-Uni. Trois ans plus tard, l'île a été divisée entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord, qui fait toujours partie du Royaume-Uni. Le Royaume-Uni doit actuellement faire face à la question de l'indépendance de l'Écosse. Une fois de plus, le 18 septembre, la semaine

dernière, le Royaume-Uni a eu recours aux urnes pour régler cette question. Même si les défenseurs de la campagne en faveur de l'indépendance seront déçus par le résultat, les véritables vainqueurs ne sont pas les partisans de la campagne pour le maintien de l'union avec le Royaume-Uni, mais la démocratie elle-même.

Fort de cette expérience, le Royaume-Uni est on ne peut plus bien placé pour conseiller l'Union européenne, les États-Unis, Kiev et Moscou sur ce qu'il faut faire pour donner aux Ukrainiens la même possibilité de décider de leur sort, en fonction de leurs préférences régionales et sans contrainte, ni de l'Est ni de l'Ouest. Une telle démarche mettrait fin à la paralysie au Conseil de sécurité, mettant ainsi en place un véritable partenariat entre les États-Unis, la Fédération de Russie et la Chine, et permettrait à l'ONU de s'acquitter de son mandat : contribuer au règlement des conflits, lutter contre les menaces les plus graves auxquelles le monde doit faire face, à savoir les conflits armés et le terrorisme, et créer une communauté internationale plus pacifique.

Enfin, je tiens à réaffirmer à l'Assemblée générale que les effets des changements climatiques menacent considérablement les efforts de développement et l'existence même de petits États insulaires en développement. Les conséquences de conditions météorologiques extrêmes, y compris l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer, continuent d'avoir les répercussions les plus néfastes sur les États insulaires. Notre capacité de survie dépend non seulement des mesures individuelles et collectives prises par les petits États insulaires en développement, mais aussi de l'action menée par le reste de la communauté internationale.

Un document juridiquement contraignant issu des négociations relatives aux changements climatiques est un des éléments essentiels d'un ensemble de mesures que les États Membres doivent prendre. Cela doit être appuyé par un programme de développement pour l'après-2015 visant l'élimination de la pauvreté et un accès accru à l'éducation et à la formation, aux soins de santé, à l'eau potable et à l'assainissement et favorisant un développement économique durable au bénéfice de tous.

Les documents issus de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, organisée au Samoa, doivent servir de plan pour la croissance et le développement de ces pays. Il doit notamment pourvoir à la restructuration de l'architecture financière et commerciale internationale

afin que la vulnérabilité et la situation particulière des petits États insulaires en développement soient prises en compte. Cette réorganisation permettrait le développement de ces pays au moyen d'une agriculture écologiquement viable, du tourisme et d'un développement industriel qui profite à tous. Néanmoins, de tels efforts doivent être favorisés par une énergie durable, en utilisant le plus possible et de manière rationnelle des sources d'énergie renouvelables adaptées aux petits États insulaires en développement.

Pour terminer, je souhaite à tous les participants à la soixante-neuvième session plein succès dans leurs délibérations.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Commonwealth de Dominique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Charles Angelo Savarin, Président du Commonwealth de Dominique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Gjorne Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ivanov (*parle en macédonien; texte anglais fourni par la délégation*) : Je suis très honoré de prendre la parole devant cette instance et de faire présenter à l'Assemblée générale les vues de la République de Macédoine sur des questions d'intérêt mondial. Dans le monde d'aujourd'hui, un monde dynamique, hyper-connecté et en mutation, une chose reste constante – la nécessité d'une plus grande prévisibilité, une qualité dont dépendent la paix, la sécurité et la stabilité, ainsi que le bien-être et le progrès du monde.

L'humanité est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis, dont deux appellent toute notre

attention. Le premier est lié au monde naturel, et le deuxième à l'ordre international. Le premier a pour cause profonde le non-respect par l'homme des lois de la nature, et le deuxième, la violation du droit international.

Guidé par l'idée que l'homme est la mesure de toute chose, l'humanité s'est fourvoyée. Nous avons engagé une course au progrès et aux nouvelles découvertes parallèlement à une compétition pour l'exploitation inégale des ressources – dont l'unique règle est qu'il n'y a pas de règles. Tout est possible et tout est permis, y compris la pollution de l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et la terre qui produit ce que nous mangeons.

En tant qu'êtres humains, nous nous concentrons de façon égoïste sur nos besoins et désirs immédiats. Nous oublions que les ressources naturelles nous été confiées en comptant qu'elles seront préservées pour nos enfants. En défiant la nature, nous sapons les fondements de notre avenir. Nos citoyens, nos États et nos économies ont déjà commencé à en payer le prix. Nous allons connaître une période de phénomènes climatiques extrêmes, tels que nos villes en viendraient à être inondées, nos rivières asséchées, nos récoltes détruites et les prix des denrées alimentaires augmentés.

Les catastrophes naturelles sont à l'échelon mondial une chaude alerte qui nous indiquent que les changements climatiques sont une réalité nouvelle qui est en train de changer nos vies et celles des générations futures. Dernièrement, notre région, l'Europe du Sud-Est, a été frappée par ce genre de catastrophe qui est venue nous rappeler cette réalité.

La République de Macédoine est le premier pays de notre région à avoir achevé son troisième rapport national au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous avons déjà défini les prochaines mesures à prendre dans les secteurs clefs de l'économie et de la société, aux niveaux national et local, en vue d'atténuer les risques de catastrophe et de nous adapter aux changements climatiques, et ce en promouvant des stratégies et des initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à accroître l'efficacité énergétique.

Nous saluons l'initiative du Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, S. E. M. Sam Kutesa, consistant à prendre des mesures décisives et concrètes pour remédier à deux des plus grands maux dont souffre le monde : l'accentuation de la pauvreté dans le monde et la réduction de l'accès aux

ressources de base, notamment à une eau non polluée, à l'éducation, au soins de santé et à un environnement sain.

Ici à l'ONU, nous formons une seule famille : en tant que telle, nous devons nous entraider pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Mais nous devons nous concentrer sur deux choses : la réduction de la pauvreté dans le monde et la réalisation du développement durable.

L'année prochaine sera une année chargée d'immenses espoirs pour le monde, notamment celui de voir finalement une véritable synergie se créer autour des grands défis, entre autres l'adaptation aux changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et le développement durable. Nous escomptons que le programme de développement pour l'après-2015 inclura des objectifs globaux, holistiques, fondés sur des données scientifiques, réalisables et juridiquement contraignants, visant à garantir un monde plus sûr pour nos descendants. Toutefois, nous devons garder à l'esprit que l'équilibre naturel est perturbé et que de nombreuses choses ne seront donc plus comme avant. Nous devons apprendre à vivre dans un monde en mutation.

Tout comme le défi que pose la nature résulte du non-respect par l'homme des lois de la nature, celui posé à l'ordre international découle de la violation du droit international par certains pays. J'ai dit que nous formions tous une seule famille, celles des Nations Unies, et dans chaque famille il y a des règles de conduite et un respect mutuel. Les familles où ces règles ne sont pas respectées sont qualifiées de défailtantes.

La République de Macédoine est fortement attachée au respect de la Charte des Nations Unies, qui est au fondement même des buts et principes du droit international. L'état de droit est incomplet et impossible sans le respect des droits de l'homme. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, la République de Macédoine est déterminée, en esprit et résolument, à protéger et à promouvoir les droits de l'homme et le droit à la dignité humaine partout dans le monde. La République de Macédoine a atteint les normes les plus élevées en matière de respect des droits de l'homme et des droits des communautés dans le monde. Cela a été possible grâce au modèle macédonien de coexistence pacifique, modèle d'intégration sans assimilation, qui n'est pas uniquement fondé sur la seule tolérance, mais plutôt sur le respect de la diversité.

En fait, les droits de l'homme et la dignité humaine des citoyens macédoniens sont continuellement niés par un membre de la famille des Nations Unies, de l'OTAN et de l'Union européenne. L'identité et la langue sont parties inséparables de notre personnalité, de la liberté d'expression, des droits de l'homme. Ce sont des principes internationalement acceptés qui ne doivent être jamais compromis. Le respect des droits de l'homme, y compris les droits à l'auto-identification et à la dignité humaine, représente les valeurs les plus élevées des Nations Unies et font partie des critères politiques à satisfaire pour l'adhésion de la République de Macédoine à l'Union européenne.

Le pays qui bloque l'adhésion de mon pays demande l'impossible, à savoir que nous abandonnions l'identité macédonienne, violant de la sorte les principes fondamentaux de l'Union européenne auxquels il faut adhérer pour en devenir membre. Cela forcera mon pays à violer cette règle et à trahir la famille mondiale.

En 2008 au sommet de l'OTAN à Bucarest, fondant sa position sur le droit international, mon pays a refusé de changer l'identité du peuple macédonien comme condition préalable pour devenir membre de l'OTAN, statut qu'il mérite déjà amplement. Le 17 novembre 2008, nous avons ouvert une procédure judiciaire contre notre voisin du sud sous les auspices de la Cour internationale de Justice, s'appuyant une fois encore sur le droit international. Le 5 décembre 2011, s'appuyant sur le droit international, la Cour internationale de Justice a statué que le blocage de l'adhésion de la République de Macédoine à l'OTAN était illégal et qu'il y avait manquement à des obligations contractés à l'échelon international. Pendant des années, mon pays a toléré des blocages illégaux qui ne se fondent sur aucun principe, et nous l'avons fait par respect pour le droit international – parce que nous sommes convaincus que seul le droit international peut assurer la prévisibilité et la certitude au nom de l'ordre mondial.

Par notre exemple nous avons montré en principe comment d'autres pays doivent respecter le droit international. Même la Cour internationale de Justice, dans une décision quasi unanime, a conclu que nous avons agi correctement. Malgré cela, la République de Macédoine est prête à accepter une solution mutuellement acceptable dans le cadre des résolutions de l'ONU, de l'Accord intérimaire et de l'arrêt de la Cour internationale de Justice. La question de l'identité n'a jamais fait partie de ce cadre, car l'identité ne peut être ni discutée ni négociée. J'exhorte par conséquent les

Nations Unies et les autorités compétentes à s'engager et à accorder une attention maximale à la recherche de solutions mutuellement acceptables dans le cadre du droit international.

Il y a deux ans, j'étais à l'Assemblée générale (voir A/67/PV.12) et je me souviens que s'était tenue auparavant la réunion de haut niveau sur l'état de droit aux niveaux national et international (voir A/67/PV.3). L'Assemblée avait examiné le rapport du Secrétaire général intitulé « Rendre la justice : programme d'action visant à renforcer l'état de droit aux niveaux national et international » (A/66/749). Deux années ont passé et nous sommes encore en train de débattre. Nous attendons toujours que les arrêts de la Cour internationale de Justice soient respectés.

Notre voisin du sud continue d'enfreindre quotidiennement le droit international. Il persiste à faire fi des dispositions des diverses résolutions adoptées sur la question par l'ONU en 1993 et de l'Accord intérimaire de 1995. Il ignore toujours l'arrêt rendu par la plus haute instance juridique du monde. Toutefois, cet arrêt ne s'applique pas uniquement à l'État qui nous bloque; il s'applique, erga omnes, à tous les États membres des organisations internationales qui continuent de faire barrage à notre adhésion. Toute opposition à notre intégration européenne et euro-atlantique bat en brèche l'ordre juridique international. Le fait de tolérer les oppositions crée un dangereux précédent, celui d'une opposition mutuelle et d'un chantage motivés par des intérêts nationaux étroits aux dépens des intérêts collectifs de l'Union européenne et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Il s'ensuit la formation de familles dysfonctionnelles qui ne respectent pas le code de conduite en vigueur. Le mépris à l'égard des plus hautes instances juridiques entraîne une érosion de la culture de respect du droit international dans le monde, érosion qui suspend l'état de droit et ouvre la voie à l'anarchie.

Depuis des années, nous soulignons avec pertinence que, si quelqu'un pollue la source, le cours d'eau et la totalité du bassin-versant seront également contaminés. De la même façon, si quelqu'un remet en question les droits fondamentaux de l'homme – le droit à la dignité humaine et le droit à l'auto-identification –, c'est tout le droit international qui peut être contesté. Nous avons sonné l'alarme au sujet de la violation du droit international dans le cas de la République de Macédoine, mais rares sont ceux qui nous ont écoutés. Aujourd'hui, nous payons le prix fort. Chacun en

appelle au droit international quand d'autres sont censés le respecter, tout en l'ignorant quand lui-même doit s'y conformer. Nous ne voulons pas suivre l'exemple de ceux qui enfreignent le droit, trop conscients que nous sommes des conséquences d'un tel manquement.

Si nous retirons un lien, un facteur ou un participant d'un écosystème, le fonctionnement de celui-ci peut devenir instable et imprévisible. Nous vivons dans un monde et une époque marqués par l'interdépendance mondiale – un écosystème mondial. Lorsqu'un État ne donne pas suite à ses engagements internationaux, il en encourage d'autres à faire de même. Nous voyons aujourd'hui les conséquences d'une telle attitude. Avec l'affaiblissement du système juridique international, le monde est en train de sombrer rapidement dans les zones d'ombre qui caractérisent les relations internationales anarchiques.

L'ordre mondial connaît une crise latente. Les processus d'interdépendance mondiale et de fragmentation sous-nationale ont transformé les perceptions que nous avons du monde. En moins d'une décennie, nous avons vécu deux grands changements. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 ont ébranlé l'ordre politique et sécuritaire mondial, et l'effondrement de la banque Lehman Brothers, le 15 septembre 2008, a frappé de plein fouet l'ordre économique mondial. Le seul ordre qui reste du monde que nous connaissions est l'ordre juridique international. Or, le système juridique est lui aussi remis en question.

La République de Macédoine voit son avenir au sein de l'OTAN et de l'Union européenne. Grâce à sa politique d'expansion, cette dernière sert depuis longtemps de phare sur le chemin qui doit mener les États d'Europe de l'Est et du Sud-Est vers la branche plus avancée de la famille européenne. Nous avons récemment appris que ce phare cesserait de fonctionner au cours des cinq prochaines années. Si tel est effectivement le cas, le risque de naufrage est réel. La région de l'Europe du Sud-Est demeure fragile. Je veux envoyer à nos partenaires de l'Union européenne le message qu'en repoussant son élargissement celle-ci est en train de créer un vide dans ce qui est historiquement l'espace politique le plus poreux. Tôt ou tard, ce vide sera comblé. C'est pourquoi nous devons dès que possible intégrer tous les pays des Balkans à l'Union. Bien que le statut de membre ne soit pas si important que cela pour nous, les critères et normes d'adhésion le sont. Dans notre cas, le phare de l'Union européenne s'est fait moins lumineux depuis que l'on tolère une

certaine dévalorisation du droit international, des droits de l'homme et du droit à la dignité humaine, alors qu'ils en sont les principales sources d'énergie. En perdant de son brillant, l'Union européenne perd ce qu'elle avait jusque-là de plus précieux : sa capacité à motiver les États à s'efforcer d'appliquer des valeurs, des normes et des critères encore plus élevés.

Je tiens aussi à envoyer à ma région le message clair que, dans ces circonstances, le temps est venu pour les pays des Balkans de faire preuve d'une solidarité et d'une unité maximales dans la réalisation de leurs objectifs communs, par la coopération sur des questions telles que l'intégration, nos économies, les infrastructures, l'énergie, la protection de l'environnement, le terrorisme et l'élimination de la criminalité organisée. Nous devons résister à la pression et relever ensemble ces défis partagés. Le droit international est seul à même d'offrir la fiabilité et la prévisibilité dont dépendent la paix mondiale et le développement de nos pays. Il forme l'unique barrière qui nous protège encore d'une catastrophe dans l'ordre international – mais il est constamment enfreint.

Nous sommes réunis dans cette salle aujourd'hui en tant que les plus hauts représentants de nos pays dans la famille mondiale. J'ose croire que la plupart des membres de l'Assemblée générale souscrivent aux conclusions que je viens d'énoncer. La question, toutefois, consiste à savoir combien d'entre nous sont prêts à agir pour changer les choses. Je voudrais que nous ne soyons pas dans une situation où nous pouvons simplement débattre et tirer des conclusions, encore et encore. Il est grand temps que nous commencions à prendre des mesures concrètes. C'est le dernier appel. Nous devrions nous demander si l'ordre naturel présente une alternative et, le cas échéant, de quoi il pourrait bien s'agir. Notre incapacité à respecter les lois naturelles a entraîné une accélération des changements climatiques – davantage d'inondations, de séismes et d'incendies. Notre échec à appliquer le droit international a contribué à semer l'anarchie dans les relations internationales et les interventions à l'encontre de ceux qui aujourd'hui inondent, brûlent et détruisent l'ordre naturel.

Il n'y a pas longtemps, au mois d'août, les travaux du Forum de l'Alliance des civilisations tenu à Bali ont essentiellement porté sur l'unité dans la diversité. Or, tandis que le monde parle d'unité dans la diversité, les extrémistes radicaux se montrent de plus en plus unis pour annihiler ceux qui ne sont pas des leurs. Au

moment où nous parlons, des millions de croyants du monde entier ressentent les souffrances causées par des individus et des groupes étroits d'esprit et imprégnés de fondamentalisme religieux. Au moment où nous parlons, l'élimination systématique de personnes et de groupes humains est en cours. Au moment où nous parlons, des centaines de milliers de personnes sont persécutées. Leurs maisons ont été dévastées, leurs temples détruits, leur passé a été effacé et leur avenir est incertain.

Reconnaissant que le terrorisme ne peut ni ne doit être associé à une quelconque religion, nation ou civilisation, nous condamnons dans les termes les plus forts les atrocités de masse commises par quiconque en quelque endroit du monde. Nous nous félicitons du débat qui a eu lieu hier au Conseil de sécurité (voir S/PV.7272). Ce dont nous avons besoin, c'est de mesures urgentes. La République de Macédoine a déjà pris les devants. Récemment, nous avons adopté des amendements au code pénal en ce qui concerne les combattants étrangers, qui constituent une réelle menace pour toute la région. Tout ce qui survient dans les lieux en crise se répercute en Europe, laquelle a désormais son propre point chaud avec l'Ukraine.

Il est triste qu'au XXI^e siècle nous soyons témoins de tragédies au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il est triste que cela se produise également en Europe, au cours d'une année proclamée Année internationale de la paix. Il est clair qu'en ce centenaire du début de la Première Guerre mondiale, les enseignements du passé n'ont pas encore été retenus.

La majorité des victimes de la crise en Ukraine sont des civils innocents. Il y a également eu des pertes matérielles. La République de Macédoine appuie tous les efforts visant à restaurer la paix et la stabilité dans ce pays. Je suis convaincu que le dialogue politique et la diplomatie permettront à l'Ukraine de surmonter les obstacles et de retrouver la voie d'un avenir prospère pour sa population.

Le monde se heurte à de graves difficultés, parmi lesquelles des catastrophes naturelles et des problèmes politiques – deux aspects derrière lesquels se cache une tendance au deux poids, deux mesures. Ce deux poids, deux mesures fait naître des questions qui introduisent des équations à plusieurs inconnues et conduit à un monde où la seule certitude est que l'avenir de nos enfants est plein d'incertitudes. Seul le respect du droit international permettra d'avoir une meilleure prévisibilité, ce qui nous aidera à éviter les orages qui peuvent surgir dans notre monde en évolution.

La République de Macédoine est favorable à la réforme du Conseil de sécurité, qui est une composante importante de la réforme globale de l'ONU. Il s'agit d'un processus complexe et délicat. Nous sommes d'accord avec la proposition de négocier le texte à proprement parler. Dans le même temps, nous soulignons que ce texte doit faire l'objet d'un appui maximal de la part des membres et garantir le respect du droit international et des règles et obligations internationales. Une telle réforme doit aboutir à une plus grande prévisibilité dans le monde. Comme l'a dit le Secrétaire général Ban Ki-moon à l'ouverture de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, « Tant la paix que le développement seront inaccessibles si les droits de l'homme et la primauté du droit ne sont pas respectés » (A/67/PV.6, p. 3). Seul le droit international nous donne la possibilité de résoudre l'équation et, partant, de planifier un avenir fondé sur la sécurité, la stabilité et la paix.

Les jeunes restent les grandes victimes du deux poids, deux mesures et des violations des normes du droit national et international commises par les générations actuelles et précédentes, ainsi que des catastrophes naturelles. Ils respirent un air pollué, boivent une eau polluée et mangent des aliments qui ont poussé dans un sol pollué. Ils vont devenir les victimes de systèmes qui reposent sur l'injustice, à moins que nous ne nous employions à changer cela.

En 2003, nous avons été à l'origine du premier Forum régional sur le dialogue entre les civilisations, organisé à Ohrid sous l'égide de l'ancien Président Trajkovski. Du point de vue chronologique autant que de la substance, le Dialogue entre les civilisations a précédé l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, laquelle a été formée en 2005 à l'initiative des Gouvernements espagnol et turc. De fait, seul le dialogue nous permettra de nous unir dans une alliance des civilisations. La réunion du processus de Brdo-Brijuni s'est tenue récemment avec la participation de la Chancelière allemande, S. E. M^{me} Merkel. Un chapitre entier de la déclaration conjointe est consacré à la jeunesse. En ma qualité de Président de la République de Macédoine, j'aurai l'honneur, en 2015, d'organiser avec la Directrice générale de l'UNESCO, M^{me} Irina Bokova, la prochaine édition du Dialogue entre les civilisations, qui sera intégralement dédiée à la jeunesse.

En cette année où nous commémorons le centenaire de la Première Guerre mondiale, nous voudrions rappeler l'initiative fructueuse prise par

Charles de Gaulle et Konrad Adenauer lorsqu'ils ont créé l'Office franco-allemand pour la Jeunesse en 1963. Cette expérience de coopération entre les jeunes devrait servir de modèle à la création d'un office pour les jeunes Européens de tous les pays d'Europe du Sud-Est, qui transformerait ainsi notre région en des Balkans européens. Nous appelons les dirigeants à consacrer davantage de temps et d'attention aux jeunes, et à investir dans la jeunesse. Nous ne pouvons pas changer notre passé, mais nous pouvons, en changeant le présent, changer le passé des générations futures. C'est pourquoi il est nécessaire d'inculquer aux jeunes l'importance du dialogue, qui sous-entend le respect et l'acceptation de la diversité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Dhoinine : Je voudrais, tout d'abord, exprimer aux autorités américaines nos vifs remerciements pour l'accueil chaleureux qu'elles nous réservent toujours lors de ce grand rendez-vous annuel ici, à New York. Mes sincères félicitations vont ensuite à l'endroit du Président de l'Assemblée générale, auquel je formule nos vœux de réussite pour un excellent déroulement des travaux de la soixante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale. Au nom de ma délégation et au mien propre, je renouvelle, enfin, toute ma gratitude à S. E. M. Ban Ki-moon,

Secrétaire général, pour son engagement au service de l'Organisation.

Notre présente session, la soixante-neuvième du genre, se tient à un moment crucial de l'histoire de l'Organisation, creuset du multilatéralisme et de la diplomatie mondiale qui, au fil du temps, s'est imposée, plus que jamais, comme un instrument précieux et incontournable pour la paix et la sécurité dans le monde. Elle se tient à la veille du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation, que nous célébrerons dans un an, dans cette belle ville de New York, haut lieu du dialogue et de la concertation permanente pour des relations internationales plus apaisées qui placent l'homme et son environnement au centre des préoccupations, à un moment où, la sagesse aidant, à l'aune de son âge avancé – 69 ans déjà –, l'Organisation doit être revigorée, revitalisée et plus engagée, dans un monde sans cesse soumis à des défis et des menaces qui, chaque jour qui passe, prennent de nouvelles formes, plus imprévisibles les unes que les autres.

La présente session nous offre également l'occasion majeure de procéder à une évaluation générale des performances de l'Organisation et d'avoir la maîtrise du processus qui ferait de 2015 l'année de la réforme, à l'occasion de notre soixante-dixième anniversaire. Naturellement, à travers une telle démarche, il conviendrait, d'une part, de prendre davantage en compte les nouvelles problématiques, telles que celles liées à l'extrême fragilité des petits États insulaires en développement, conformément aux recommandations de la récente Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement tenue à Apia; et d'autre part, de veiller à une meilleure représentation des pays en développement, et notamment ceux du continent africain qui, aujourd'hui, renferment à la fois des zones de croissance économique appréciables, mais aussi des zones de grande pauvreté et de conflits parfois sanglants qui retardent leur développement et le bien-être de leurs peuples.

Parallèlement, la réforme tant souhaitée de l'Organisation ne peut qu'intégrer la nécessité pour le Conseil de sécurité d'assumer la coordination de la lutte contre le terrorisme, nouveau fléau planétaire. En tout état de cause, en tant que pays engagé et impliqué dans la Force en attente de l'Afrique de l'Est, l'Union des Comores mesure pleinement les responsabilités du Conseil de sécurité de promouvoir, orienter et superviser la prévention et le règlement des conflits en Centrafrique, au Nigéria, au Mali, comme en Libye,

en Syrie, en Iraq, en Ukraine et dans tous les pays en crise. Ce sont autant de foyers de tensions qui mettent à mal la paix dans diverses régions du monde, devenues des terrains fertiles pour l'éclosion du terrorisme international. C'est dans un tel contexte, et notamment après les dernières attaques armées sanglantes contre le peuple frère palestinien à Gaza, que je réaffirme la nécessité impérieuse d'une solution équitable et urgente de la question de Palestine qui a, malheureusement, pratiquement le même âge que l'Organisation.

Pour préserver et consolider la paix dans un monde en pleine mutation, l'accent doit être mis sans cesse sur la prévention des conflits, tout en soutenant inlassablement les efforts de résolution des crises qui surgissent. La communauté des nations que nous sommes a le devoir de s'autosaisir des sujets qui, s'ils ne sont pas résolus équitablement, feront perdre à l'Organisation sa crédibilité. C'est le cas de mon pays, admis comme Membre de l'ONU en vertu de la résolution 3385 (XXX) du 12 novembre 1975, réaffirmant la nécessité de respecter l'unité et l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores, composé de quatre îles, mais dont le processus de décolonisation reste encore à parachever. À ce sujet, dans notre allocution à la soixante-huitième session de l'Assemblée générale (voir A/68/PV.10), nous avons exposé notre nouvelle démarche dans la recherche d'une solution juste avec la France, une solution conforme aux principes qui régissent l'Organisation.

Conformément à mon engagement exprimé du haut de cette tribune, je voudrais porter à la connaissance de l'Assemblée que le haut-conseil paritaire prévu dans la Déclaration de Paris a été institué. Cet organe de suivi a lancé ses premiers travaux en novembre 2013, et s'apprête à se réunir à nouveau à la fin de cette année. Dans cette deuxième rencontre, le Haut-conseil paritaire aura à traiter, entre autres questions, celle relative à la circulation des personnes entre les quatre îles de l'archipel, en vue de mettre un terme aux drames qui endeuillent quotidiennement les familles comoriennes – des drames qui, le plus souvent, passent inaperçus auprès de l'opinion publique internationale, mais qui heurtent profondément la conscience collective de mon peuple; des drames qui heurtent également ce grand pays qu'est la France dans ses valeurs humanistes que nous avons en partage.

En effet, au-delà du contentieux territorial entre les deux pays, il est d'une extrême urgence de mettre un terme à cette tragédie humaine, dans le cadre de ce dialogue apaisé et engagé entre les deux parties et qui

doit bénéficier du concours de l'Organisation. C'est pourquoi, sur ce sujet et dans l'esprit de la Déclaration de Paris, ouvrant la voie à la construction d'une relation renouée tournée vers l'avenir, j'ai récemment sollicité l'appui de la Commission de l'océan Indien, lors du quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de cette organisation sous-régionale, dont la France et les Comores sont membres. À cette occasion, le Gouvernement comorien a privilégié l'esprit de concorde pour préserver les liens entre les peuples, tout en réaffirmant la nécessité du respect des principes du droit international dans le règlement de ce contentieux, qui dure depuis une quarantaine d'années.

La soixante-neuvième session de l'Assemblée générale se propose de définir un programme de développement pour l'après-2015, avec pour objectifs principaux l'élimination de la pauvreté et de la faim, ainsi que la promotion d'une croissance économique durable et sans exclusive dans le monde. Ainsi, les objectifs du Millénaire pour le développement ont constitué, de manière incontestable, un pacte mondial de solidarité pour le progrès socioéconomique de notre pays. À l'instar de nombreux pays, notamment les petits États insulaires en développement, l'Union des Comores a franchi un pas important dans la réalisation de ces objectifs, notamment le renforcement de la participation des femmes à la vie politique et économique du pays, l'amélioration de la santé maternelle, la réduction du paludisme et de la mortalité infantile, la lutte contre le VIH/sida et l'égalité dans la scolarisation des enfants. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire, s'agissant notamment de la sécurité alimentaire, de l'accès aux soins pour tous, ou encore de la dégradation de l'environnement. De même, l'énergie, l'accès à l'eau potable pour une bonne partie de la population et l'agriculture durable restent toujours des sujets de préoccupation.

C'est pourquoi, au moment où mon pays négocie son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, nous ne pouvons que préconiser dès lors l'intégration des objectifs du Millénaire pour le développement non réalisés aux nouveaux objectifs de développement durable, et appeler à un renforcement des partenariats stratégiques pour le développement, à la mise en place d'un régime commercial international équitable, à la promotion d'investissements directs nationaux et étrangers, et enfin à plus de mobilisation et d'engagement dans la lutte contre les changements climatiques. Aussi, est-il urgent de mettre en œuvre rapidement les recommandations des différents sommets organisés

sur le climat, et notamment la récente Conférence des petits États insulaires en développement au Samoa et le Sommet sur le climat, qui vient de se tenir le 23 septembre, ici à New York.

Ces dernières années, de nombreux indices, notamment le taux de croissance économique de divers pays du continent, portent à croire qu'il y a lieu d'espérer un avenir meilleur pour le développement de l'Afrique. Toutefois, l'Afrique doit relever les défis liés à la résolution des conflits et aux multiples menaces contre la paix et la sécurité. Ce sont autant de défis auxquels aucun pays au monde ne pourrait faire face à lui seul, sans la coopération et la solidarité internationales. C'est le cas du virus Ebola qui sévit dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, mais dont l'ampleur et la rapidité de propagation sont alarmantes et constituent une menace mondiale. Nous saluons ainsi les mesures prises ces derniers jours par de nombreux pays pour aider à contenir et à éradiquer cette épidémie.

C'est dans cette conviction de l'impérative solidarité internationale pour répondre aux besoins sans cesse grandissants de nos peuples que je fonde mes espoirs de voir l'Organisation réussir au mieux sa mutation, après quelque 70 ans d'existence. En effet, c'est en nous hissant à la hauteur des multiples enjeux actuels et en assumant pleinement les exigences d'un monde de plus en plus interdépendant et complexe que nous parviendrons ensemble à dégager les voies de l'espérance pour les générations futures. Vive la solidarité internationale!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Christopher Loeak, Président de la République des Îles Marshall

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Îles Marshall.

M. Christopher Loeak, Président de la République des Îles Marshall, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Christopher Loeak, Président de la République des Îles Marshall, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Loeak (*parle en anglais*) : L'ONU a été créée il y a près de 70 ans pour réaliser une aspiration; faire en sorte que la paix et la diplomatie l'emportent sur les intérêts personnels et garantir que par la voie d'une coopération efficace, le monde soit en mesure d'échapper aux graves menaces pesant sur sa sécurité. Toutefois, les décennies écoulées depuis la signature de la Charte des Nations Unies ont été marquées par presque autant d'échecs que de réussites, et un grand nombre de ces échecs auraient pu être évités si l'on avait réagi plus tôt et mobilisé une plus forte volonté politique.

Aujourd'hui, je suis particulièrement préoccupé par les événements récents en Ukraine et la propagation rapide du terrorisme violent en Syrie et en Iraq, même si les îles du Pacifique se trouvent à l'autre bout du monde, dans une région fragile éloignée des superpuissances mondiales. Les dirigeants de nos pays ont les moyens de réagir rapidement ou de tourner le dos à une menace croissante.

Les changements climatiques représentent également une menace à la sécurité des rivages du Pacifique et du monde. Les Îles Marshall, pays de basse altitude, ne possèdent pas de terres plus élevées, elles n'ont nulle part où aller, et elles ne céderont pas un pouce aux eaux montantes. Au début de la semaine, plus de 120 dirigeants mondiaux se sont rassemblés dans cette salle pour manifester leur volonté politique et leur engagement. Nul ne doit prendre ce fait à la légère. Les dirigeants ne peuvent tout simplement pas se permettre de jouer au consensus ou de se quereller.

Pourtant, les mots et les intentions ne suffisent pas à relever efficacement le défi qui se présente. Il y aura des écarts énormes entre les émissions mondiales et le niveau auquel il faudrait les ramener pour sauver mon pays. Au début de la semaine, Kathy Jetnilt-Kijiner, jeune poète et mère marshallaise, s'est présentée à cette même tribune pour exhorter les dirigeants mondiaux à prendre des mesures. Aujourd'hui, au nom des pays les plus vulnérables – ceux qui sont en première ligne – je prie les dirigeants des plus grands pays, des principaux émetteurs, selon les paroles mêmes de Kathy, de

« nous emmener avec eux. Nous ne les ralentirons pas. Nous les aiderons à gagner la plus importante des courses, celle qui doit sauver l'humanité ».

À la différence de tout autre problème mondial, les changements climatiques exigent une appropriation politique directe ainsi qu'une collaboration directe avec les dirigeants. Ce problème, plus que tout autre, définira le legs que laissera le Secrétaire général à la tête de nos Nations Unies. Je lui demande instamment non seulement de maintenir son engagement personnel tout à fait digne d'éloges, mais également de prodiguer ses bons offices pour contribuer à la recherche de solutions politiques créatives.

Tous les pays – petits et grands, riches et pauvres – doivent prendre et prendront des mesures efficaces pour lutter contre les émissions. À cet égard, la République des Îles Marshall appuie fermement l'appel lancé par les États fédérés de Micronésie, les États-Unis d'Amérique et de nombreux autres pays en vue de la réduction rapide des émissions mondiales d'hydrofluorocarbones en application du Protocole de Montréal. Je participerai à la conférence de Paris sur les changements climatiques en décembre prochain pour faire entendre ma voix et celle de mon peuple.

À l'inverse d'un grand nombre d'autres combats, l'action mondiale contre les changements climatiques est également pour moi une lutte à caractère personnel. Elle commence sur le pas de ma porte, avec ma propre digue, que j'ai construite de mes mains pour repousser les eaux montantes, préserver mon avenir et l'avenir de mes enfants et de mes petits-enfants. Ce n'est cependant pas suffisant. Nous sommes confrontés à un problème presque inconcevable. Comme en d'innombrables autres moments de l'histoire de l'ONU, nous devons nous demander si les dirigeants lutteront courageusement contre la menace climatique. Certains pays, dont des amis proches des îles du Pacifique, ne vont-ils pas au contraire ralentir leurs efforts, opter pour la politique de l'autruche et fermer les yeux sur une réalité climatique évidente? J'espère qu'à l'occasion de la prochaine réunion du Groupe des Vingt, qui a lieu cette année, les principales économies mondiales aborderont les questions des changements climatiques et des conséquences économiques de l'inaction. Les pays des îles du Pacifique n'en demandent pas moins.

M. Imnadze (Géorgie), Vice-Président, assume la présidence.

Le mois dernier, des pays du monde entier se sont réunis à Apia à l'occasion de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement. En tant qu'hôtes de la Conférence, le Gouvernement et le peuple samoans ont montré au monde ce qu'était la véritable hospitalité du Pacifique. Comme ils le font depuis des décennies, les dirigeants du Pacifique se sont exprimés avec fermeté – dans la Déclaration de Majuro pour l'initiative climatique adoptée l'année dernière, dans la Déclaration des Palaos, « Océans : source de vie et avenir », adoptée cette année, ou encore dans les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa).

Nos besoins en matière de développement ont dépassé le stade de l'urgence et il n'est plus possible de repousser l'action d'une année supplémentaire. Si les Orientations de Samoa montrent la voie à suivre dans le cadre du partenariat international avec les petits États insulaires, nos structures nationales sont trop souvent inadaptées à la complexité des sources d'assistance. Je formule le vif espoir que les grandes annonces de partenariats faites au Sommet de Samoa ne s'essouffleront pas en raison des mauvaises liaisons dans les filières d'acheminement. Nos besoins sont souvent modestes, mais l'effet de retombée de l'aide internationale et du développement mondial échouent souvent à atteindre nos communautés locales et à répondre à nos défis uniques.

À la suite de la réunion de Samoa, à partir de cette année, je demande instamment au Secrétaire général, au système international et aux organismes des Nations Unies de commencer à réfléchir sérieusement à la façon de travailler plus efficacement pour relever les défis propres aux États insulaires. Tandis que les États Membres mettent au point le programme de développement pour l'après-2015, il est important que nous nous attachions à produire un document solide suffisamment flexible pour prendre en compte le caractère unique de chaque nation. Nous ne pouvons pas mesurer les progrès sans critères précis, mais en tant que petite nation, nous craignons qu'avoir tant d'ambitions équivaut peut-être à n'en avoir aucune. La réponse ne doit pas être isolée au sein d'une stratégie distincte propre à chaque État insulaire, mais doit plutôt consister à créer la flexibilité nécessaire à une action commune de la part de toutes ces nations.

Je soutiens fermement les autres dirigeants du Pacifiques et les nations du monde qui ont demandé

que l'ONU fixe un objectif de développement durable pour les océans. Je ne comprends pas pourquoi certains pays refusent de considérer deux tiers de la surface de la planète, faisant comme si l'immensité des eaux bleues du monde n'existait pas. L'océan Pacifique et la richesse de ses pêches sont vitaux pour nous. Nous préservons ces vastes ressources pour les générations futures.

Nous pourrions introduire un changement radical dans l'exploitation durable des pêches et traiter de la question de la sécurité alimentaire mondiale. Les nations qui pratiquent la pêche en eaux lointaines doivent devenir nos véritables partenaires de développement et travailler avec nous pour dépasser les intérêts immédiats de leur industrie nationale et assumer une responsabilité mondiale. Les progrès réalisés récemment en matière de viabilité des pêches sont devenus la caractéristique du Pacifique – notre autonomisation et notre avenir. Les océans sont une source également précieuse d'un autre type d'énergie durable, notamment la conversion de leur énergie thermique.

Tout le monde doit être actif sur la scène internationale. La République des Îles Marshall appuie la participation de Taiwan aux activités des organismes et mécanismes spécialisés des Nations Unies, y compris l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi qu'à celles des principaux mécanismes d'intégration économique régionale. En outre, je demande la participation de Taiwan au programme de développement pour l'après-2015 et préconise la reconnaissance de l'aide importante fournie à mon pays en matière de santé, d'éducation et d'énergie. Les Îles Marshall saluent les efforts de Taiwan pour réduire les tensions entre les deux rives et prient instamment les États Membres de l'ONU de reconnaître et d'encourager ces progrès.

Ancien territoire sous tutelle des Nations Unies, la République des Îles Marshall a un héritage unique, partagé par un très petit nombre de pays dans cette salle. C'est l'Organisation des Nations Unies qui a contribué à nous mettre sur la voie de l'indépendance, mais c'est également l'Organisation des Nations Unies qui a autorisé explicitement les 67 essais nucléaires effectués dans notre pays entre 1946 et 1958. Notre propre histoire supporte le fardeau et les effets actuels de ces essais. Notre souffrance aurait pu être évitée par les Nations Unies – si seulement ses membres avaient écouté. Comme beaucoup d'autres pays, la République

des îles Marshall estime que la sensibilisation aux conséquences catastrophiques des armes nucléaires doit sous-tendre toutes les approches et les efforts en faveur du désarmement nucléaire.

Ces faits parlent d'eux-mêmes et ont été reconnus il y a deux ans par le Rapporteur spécial des Nations Unies. Nous sommes impatients de répondre à ces questions plus en détail lors de notre participation à l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme l'année prochaine. Pour la survie de l'humanité, il est essentiel que les armes nucléaires ne soient plus jamais utilisées, en quelques circonstances que ce soient. La façon universelle de s'en assurer consiste à procéder à leur élimination totale. Notre objectif collectif devrait être non seulement que les Nations Unies arrêtent la prolifération des armes nucléaires, mais aussi qu'elles poursuivent la recherche de la paix et de la sécurité dans un monde débarrassé d'elles.

Cette année, j'espère que l'ONU reconnaîtra mieux quels sont les véritables défis du monde d'aujourd'hui, qu'elle se défera des façons surannées de voir le monde et s'engagera avec dynamisme dans ce nouveau siècle.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Îles Marshall de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Christopher Loeak, Président de la République des Îles Marshall, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Anote Tong, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati.

M. Anote Tong, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Anote Tong, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République

de Kiribati, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tong (*parle en anglais*) : Je vous transmets les chaleureuses salutations du peuple kiribatien, au nom duquel j'ai encore une fois le privilège de m'exprimer devant l'Assemblée. Dans mon pays, nous commençons tout discours officiel par des vœux de paix et de bonne santé : *Kam na bane ni Mauri*.

Je me fais l'écho des sentiments exprimés ici par les orateurs précédents en félicitant le Président de son accession à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je suis certain que sous sa direction, l'Organisation continuera à améliorer la sécurité et la qualité de vie de tous les membres de notre communauté mondiale, en particulier des plus vulnérables. Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage à son prédécesseur, M. John Ashe, pour son leadership exemplaire, sa direction et sa conduite des travaux de l'Assemblée générale au cours de l'année écoulée.

Je tiens également à saluer l'engagement sans faille et le zèle du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui, en tant que capitaine compétent de notre navire familial, a guidé les Nations Unies face à des réalités diverses et complexes et aux multiples défis auxquels les peuples et nations du monde sont confrontés. Je tiens en particulier à saluer son leadership remarquable et son engagement personnel avéré quant à la nécessité d'attirer l'attention du monde sur le sort des plus vulnérables et de ceux qui sont les plus touchés par les nombreux défis de taille auxquels la communauté mondiale est confrontée aujourd'hui.

Nous nous réunissons à un moment critique de l'histoire du multilatéralisme. La communauté internationale est en train d'élaborer un cadre de développement pour l'après-2015. Des voix de plus en plus fortes s'élèvent pour réclamer une réforme de l'ONU et un réexamen de nos méthodes de travail en tant que famille des nations. Les Membres de l'ONU ne veulent plus du statu quo et appellent à des changements porteurs de transformation. Nous saluons le thème de la soixante-neuvième session – « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 » –, car il exprime bien cet appel lancé par les Membres en faveur du changement.

Au début de la semaine, mardi, nous avons conclu l'une des conférences les plus réussies convoquées par le Secrétaire général sur les changements climatiques.

Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir joué un rôle de chef de file et d'avoir pris cette initiative très constructive. Ceux d'entre nous qui subissent de plein fouet les effets des changements climatiques se réjouissent de cet intérêt renouvelé et de la mobilisation des Membres de l'ONU à l'appui de l'appel du Secrétaire général en faveur d'annonces et d'engagements ambitieux. Toutefois, le véritable défi consiste à traduire ces engagements et ces annonces en actes concrets.

Il y a trois semaines, le Samoa a accueilli la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement. L'ONU et les autres participants à la Conférence ont déclaré qu'elle a été un succès retentissant. Nous remercions nos aimables hôtes – le Gouvernement et le peuple samoans. Ces conférences couronnées de succès illustrent la prise de conscience par l'ONU et ses Membres de la nécessité d'attirer l'attention sur la situation particulière de ceux qui sont en première ligne des efforts visant au développement durable et de recentrer l'attention du monde sur les défis socioéconomiques et environnementaux qui continuent d'entraver les efforts déployés par les petits États insulaires en développement (PEID) pour parvenir au développement durable. Cela est particulièrement pertinent en ce moment où la communauté internationale est en train d'élaborer le programme de développement pour l'après-2015.

Le document intitulé « Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement » définit clairement la voie choisie par les PEID pour progresser dans le cadre de leurs efforts visant à parvenir au développement durable. Toutefois, le succès de la Conférence de Samoa sera mesurée à l'aune de partenariats véritables et durables qui seront établis sur la base des résultats de la Conférence, des partenariats qui puissent se traduire sur le terrain dans des activités concrètes qui à leur tour apporteront des avantages tangibles à nos peuples.

Au moment où les PEID se penchent sur le sort pénible de certains pays qui figurent parmi les plus vulnérables, d'autres processus des Nations Unies ont l'intention de radier ces mêmes pays de la liste des pays les moins avancés. À notre avis, il s'agit d'une contradiction. Si nous, en tant que famille de nations, n'agissons pas et ne travaillons pas en partenariat avec ceux qui sont les plus touchés par ces lourds défis, quels qu'ils soient, nos efforts n'auront servi à rien. Je voudrais réitérer notre profonde gratitude au Secrétaire général pour son engagement et le leadership dont il a fait preuve

pour attirer l'attention des Nations Unies et du monde sur le sort tragique des plus démunis, la réduction de la pauvreté, la lutte contre l'épidémie d'Ebola, sur le renforcement du rôle des jeunes et des femmes et de leur participation au développement, sur l'élimination de la violence sexiste, sur la promotion de la paix et de la sécurité et sur la lutte – dès maintenant – contre les changements climatiques.

Comme je l'ai souligné à maintes reprises par le passé, y compris au début de la semaine, la question des changements climatiques est le défi le plus pressant pour nous à Kiribati. Les changements climatiques représentent un défi existentiel pour les pays insulaires de faible altitude comme mon propre pays, à savoir Tuvalu, les îles Marshall, les Maldives et Tokélaou. Par conséquent, une fois de plus, je demande que l'on prenne de toute urgence à l'échelon mondial des mesures pour aider ces pays à s'adapter, ainsi que des engagements internationaux juridiquement contraignants en vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La communauté internationale ne peut pas se permettre de faire la sourde oreille à ce que nous disons et de fermer les yeux sur le sort tragique de nos peuples. Notre sort sera le sort de toute la communauté internationale, à l'avenir. C'est l'avenir de tout le monde qui est en jeu.

Je rentre d'une expédition dans l'Arctique, au pôle Nord –, c'est pourquoi j'ai la voix enrouée aujourd'hui. Je suis encore bouleversé par ce que j'ai vu de mes propres yeux. La fonte des couches massives de glace dans l'Arctique provoquée par les changements climatiques aura non seulement des conséquences graves sur la vie des populations de cette région, mais entraînera également la disparition des générations futures dans d'autres régions du monde, en particulier nos pays insulaires constitués d'atolls et extrêmement vulnérables. Le temps que j'ai passé la semaine dernière sous un climat polaire a été une révélation pour moi. Cela m'a permis de mieux comprendre l'immensité de ce qui est en jeu au-delà de nos préoccupations immédiates. Cette visite dans l'Arctique a mis clairement en évidence la dure réalité des liens très directs qui existent entre la destruction de cette région polaire et ce qui nous arrive à nous dans la région équatoriale, et le fait qu'il ne sera probablement jamais possible d'inverser ce processus qui est déjà bien avancé.

Mardi dernier, nous avons entendu la voix d'une jeune femme très talentueuse, M^{me} Kathy Jetni-Kijiner, une poétesse qui vient de notre région, des îles Marshall. Sa voix est l'expression de l'appréhension, de

l'inquiétude et des lamentations des mères des pays de faible altitude comme le nôtre, qui se rendent compte de ce que l'avenir réserve à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants. Il ne fait aucun doute que, nous – les dirigeants et les mères comme Kathy et des millions d'autres de par le monde – partageons, ou devrions partager, le même objectif ultime – léguer à nos enfants et à nos petits-enfants un avenir bien meilleur que celui que nous avons hérité de nos ancêtres. Nous, à Kiribati, saluons Kathy d'avoir pris les devants et d'avoir touché le cœur des dirigeants qui l'ont entendue parler. Puisse-t-elle toucher et émouvoir encore plus de cœurs!

La triste réalité est que nous ne sommes pas sur la bonne voie. Il est très évident que nous devons agir différemment. Nous le devons à ceux que nous représentons – nos peuples. Pour nous, les changements climatiques ne sont pas un événement futur. C'est un événement que nous affrontons aujourd'hui. Tout simplement, nous ne pouvons pas parler de développement durable sans parler des changements climatiques. Au début de la semaine, j'ai lancé un appel aux autres dirigeants – et je le fais encore aujourd'hui – pour que nous œuvrions tous de concert pour lutter contre les changements climatiques et pour que nous progressions vers l'adoption d'accords internationaux contraignants et de l'avènement d'un avenir d'énergie propre, d'un avenir plus sain et plus vert pour nos enfants et d'une planète plus saine et plus verte.

Que faisons-nous? Assumons l'entière responsabilité de notre développement pour améliorer le bien-être de nos peuples à l'avenir. Nous sommes déterminés à y parvenir en trouvant des solutions nationales afin de surmonter les lourds défis en matière de développement qui entravent nos efforts. Mon gouvernement a intégré les principes du développement durable dans nos stratégies, politiques et plans nationaux de développement. Nous avons intégré les mesures de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation à leurs effets dans nos processus de budgétisation et nos programmes de développement au niveau national, afin de renforcer notre action en matière de gestion des risques liés aux catastrophes. Nous avons adopté une approche participative mobilisant tous les acteurs publics et l'ensemble de la population pour lutter contre les effets des changements climatiques et accroître notre résilience.

Notre stratégie pour une migration dans la dignité représente un investissement dans l'éducation de notre population et l'amélioration des compétences de nos

jeunes afin qu'ils obtiennent des diplômes et acquièrent des compétences recherchées sur le marché du travail, ce qui leur permettra de migrer dans la dignité vers d'autres pays, par choix ou, dans le pire des cas, quand il ne sera plus possible de vivre sur nos îles.

En juillet, conjointement avec d'autres atolls de faible altitude situés en première ligne – les Tuvalu, les Îles Marshall, les Maldives et les Tokélaou – Kiribati a entrepris de former la coalition des atolls de faible altitude sur les changements climatiques. La coalition a tenu sa première réunion en juillet à Tarawa et publié un document final reprenant les objectifs et le projet de la coalition en vue de renforcer la résilience de nos populations face aux problèmes posés par les changements climatiques. Cette initiative est menée parce que nous partageons la même inquiétude devant le fait que ces problèmes sont de plus en plus graves et que la riposte mondiale est lente. Notre coalition continue d'appuyer les négociations en cours dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, mais nous insistons également sur la nécessité que des mesures soient prises d'urgence pour aider nos pays et toutes les populations vulnérables à s'adapter aux effets des changements climatiques.

La formation de cette coalition est la preuve de notre volonté politique et de notre détermination à trouver des solutions novatrices pour lutter contre les menaces posées par les changements climatiques. Nous envisageons de développer les constructions sur nos îles à faible altitude, de rendre nos infrastructures résistantes aux effets des changements climatiques, et de faire en sorte que nos efforts de développement préparent la population à faire face à ces problèmes et renforcent sa résilience.

Nous ne pouvons pas le faire seuls, et nous apprécions l'appui de nos partenaires de développement et des organisations régionales et internationales qui nous ont aidés et qui continuent de soutenir nos efforts pour relever le défi des changements climatiques. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire, et il faut notamment rendre plus accessibles et plus souples les moyens de financement de la lutte contre les changements climatiques car les solutions et les options possibles pour faire face à ce problème diffèrent d'un pays à l'autre.

L'océan joue un rôle central dans le développement durable de mon pays. Notre vision pour parvenir au développement durable s'articule autour de l'économie bleue – de la préservation et de la gestion durable

de nos ressources marines et océaniques. Bien que Kiribati soit considérée comme un petit État insulaire en développement, nous sommes de fait un « grand État océanique » qui s'étend sur une zone océanique de 3,5 millions de kilomètres carrés. L'océan fait partie intégrante de notre vie depuis la nuit des temps. Bien qu'il pose maintenant une grave menace à notre survie en raison de l'élévation du niveau de la mer, l'océan nous offre également d'énormes possibilités, non seulement pour subvenir à nos besoins alimentaires quotidiens mais également en tant que moyen de réaliser le développement durable et d'assurer des moyens d'existence à notre population.

Notre zone économique exclusive (ZEE) est une des plus vastes au monde. Elle regorge de ressources thonières et représente donc une riche zone de pêche pour nos partenaires de pêche éloignés. Nous estimons que la valeur annuelle totale des pêches débarquées dans notre ZEE est d'environ 4 milliards de dollars. Pourtant, seuls 5 à 8 % de ce montant nous revient, en tant que propriétaires des ressources, au titre des droits de pêche. Nous posons donc une question : en quoi cela est-il équitable et juste?

Il faut revoir et réorganiser la nature des partenariats publics et privés dans l'industrie de la pêche. Un partenariat plus équitable fondé sur le respect mutuel, la bonne volonté, l'équité et la responsabilité contribuera grandement à créer des conditions propices à un développement durable.

Mon gouvernement s'emploie à maximiser les rendements de nos vastes ressources halieutiques en développant des activités de pêche à valeur ajoutée, notamment le traitement à terre. Nos capacités limitées en termes de capital et de savoir-faire technique, le manque d'infrastructures, l'éloignement des centres d'échanges commerciaux, et des problèmes de transport aérien et maritime nous empêchent d'avancer dans la réalisation de cet objectif de développement. L'investissement direct étranger et un véritable partenariat sont donc un moyen de faire des progrès à cet égard. Je suis certain qu'un tel partenariat, établi autour d'une répartition équitable des gains, sera le modèle de développement suivi à l'avenir, avec les avantages mutuels que cela représente.

L'activité humaine, en recherchant des gains économiques à court terme sans tenir dûment compte de l'état de nos océans et de notre environnement, est responsable de la détérioration accélérée de l'environnement. Jamais dans l'histoire la santé des

océans et de la Terre en général n'a été aussi menacée. Nous avons tous la responsabilité et l'obligation commune de protéger les océans contre toute nouvelle dégradation de sa riche biodiversité et d'en assurer la gestion durable.

Mon pays est conscient de cette responsabilité partagée et, en 2008, il a créé l'Aire protégée des Îles Phoenix en partenariat avec Conservation International et l'Aquarium de la Nouvelle-Angleterre. L'UNESCO l'a inscrite sur la liste du patrimoine mondial. En janvier 2015, nous fermerons totalement l'Aire protégée des Îles Phoenix à toute activité de pêche commerciale sur une zone de plus de 410 000 kilomètres carrés, soit 11 % de notre zone économique exclusive – ce qui correspond à peu près à la superficie de la Californie.

L'Aire protégée des Îles Phoenix est une riche zone de pêche. Par conséquent, sa fermeture complète le 31 décembre entraînera une perte des revenus issus des droits de pêche dont Kiribati a tant besoin. Pour nous, il s'agit d'un sacrifice important mais nécessaire pour la santé à long terme de l'océan et pour la viabilité des stocks halieutiques en vue d'assurer la sécurité alimentaire mondiale. Cela démontre notre volonté politique de reconnaître l'importance de la préservation et de la gestion durable des ressources marines. C'est la contribution que nous apportons à l'humanité pour le bien de tous.

Néanmoins, l'annonce de la fermeture complète de cette vaste zone marine protégée ne servira à rien si cette mesure ne s'accompagne pas d'une surveillance et d'un suivi. Nous avons donc créé un fonds d'affectation spéciale pour l'Aire protégée des Îles Phoenix afin d'appuyer nos efforts nationaux de gestion et de surveillance de cette vaste zone marine protégée. Nous remercions ceux qui partagent notre vision des choses et contribuent à ce fonds. Nous encourageons nos partenaires qui ne l'ont pas encore fait à se joindre à nous pour mener cet effort de grande envergure.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés au XXI^e siècle ont pris une nouvelle dimension. Il ne s'agit plus seulement de lutter pour sauver une espèce particulière ici ou des stocks épuisés là. Ce combat est bien plus vaste. Il s'agit maintenant de garantir la survie de populations entières – de communautés, de villages, de villes et de pays. Des écosystèmes entiers sont menacés, des écosystèmes desquels proviennent l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et une grande partie des aliments que nous mangeons. Le moment est venu de considérer le développement mondial sous

un angle entièrement nouveau. Le moment est venu de changer les choses. Un changement d'orientation et un développement porteur de transformation sont en effet nécessaires, en commençant au niveau national avant de passer à des processus, institutions et partenariats multilatéraux aux niveaux régional et international.

Il est grand temps que nous admettions que ces nouveaux défis nécessitent de mobiliser toutes les ressources à la disposition de la communauté internationale. Le développement et les questions mondiales ne sont pas le pré carré des gouvernements. Faisons participer la jeunesse, les femmes, la société civile, le secteur privé et nos institutions traditionnelles.

N'excluons personne. Permettons à ceux qui peuvent apporter leur pierre à l'édifice de le faire.

Nous nous félicitons de la participation de Taiwan au processus de l'Assemblée mondiale de la Santé. Nous espérons que la même ouverture prévaudra dans d'autres institutions internationales et dans les processus des Nations Unies, afin que Taiwan et tous ceux à même de participer et de concourir de façon constructive au bien de l'humanité puissent le faire.

Nous nous associons à la communauté internationale dans sa vaste condamnation de l'extrémisme criminel et formons l'espoir que ces tensions déstabilisatrices en Europe, dans la région Asie-Pacifique et ailleurs pourront être apaisées par des moyens pacifiques. Aussi éloignés que nous pensions être de l'épicentre de ces événements, ils ont néanmoins un effet bien réel dans notre région du monde.

Dans mon pays, avant même l'arrivée des changements climatiques, les conditions de vie sur les atolls étaient déjà très dures. La vie sur les îles et les atolls de basse altitude a de tout temps été difficile. Nous avons toujours travaillé en partant du principe qu'il faut œuvrer de concert en tant que communauté car il y aura toujours des défis qui nous dépassent et nécessitent de collaborer. Notre résilience et notre force millénaires en tant que communauté se mesurent à l'aune du bien-être du plus vulnérable d'entre nous. Pour nous, le développement durable doit être pour tous. Il exige sincérité, bonne volonté, respect et disposition à ralentir un peu l'allure afin d'aider chacun et d'obtenir le concours de tous de manière à aller de l'avant ensemble.

Je voudrais porter ces principes à l'ONU. La quête du développement durable et d'une paix et d'une sécurité durables appelle et requiert des sacrifices. Elle requiert une participation sans exclusive. Elle requiert

une action collective et déterminée. Elle requiert aussi engagement politique et leadership de la part de nous tous ici, car l'heure est à l'action.

Je terminerai sur cette note et en adressant à tous nos vœux traditionnels de santé, de paix et de prospérité pour.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier

le Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Anote tong, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 h 30.